

Enquête sur la distribution du crédit aux agriculteurs dans le département de l'Oise

Didier Aubert, Jean-Pierre Bompard, Gilles Postel-Vinay, Yves Léon

► **To cite this version:**

Didier Aubert, Jean-Pierre Bompard, Gilles Postel-Vinay, Yves Léon. Enquête sur la distribution du crédit aux agriculteurs dans le département de l'Oise. [Rapport de recherche] Inconnu. 1978, 63 p. hal-02338166

HAL Id: hal-02338166

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02338166>

Submitted on 29 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Economie et Sociologie Rurales

Station de Paris
6, Passage Tenaille
75014 PARIS

Station de Rennes
65, rue de St-Brieuc
35042 RENNES CEDEX

ENQUETE SUR LA DISTRIBUTION DU CREDIT
AUX AGRICULTEURS DANS LE DEPARTEMENT
DE L'OISE

D. AUBERT
J. P. BOMPARD
G. POSTEL-VINAY
Y. LEON

Document de travail

Octobre 1978

SOMMAIRE

Avertissement	1
I - Présentation du département	3
II - Evolution du recours des exploitations à l'endettement auprès du Crédit Agricole	11
III- Les prêts spécifiques	
III. A - Les prêts aux jeunes agriculteurs	29
III. B - Les prêts fonciers	39
III. C - Les prêts spéciaux d'élevage	45
IV - Etude de la concentration des encours	51
Annexe	61

avertissement

Cette note se réduit à une présentation commentée des premiers résultats de l'enquête menée dans l'Oise. La période étudiée couvre les années 1970 à 1975. La situation structurelle des exploitations est saisie au départ par les données du RGA, puis par celles de l'EPEXA en 1975. La méthode employée (1) consiste à utiliser pour le département de l'Oise, deux sous-échantillons EPEXA (le taux moyen de sondage est de 1/20) dont les exploitations sont analysées tant du point de vue de leur évolution structurelle que de celui de leur endettement. Les données sur ce point ont été recueillies par enquête auprès des Caisses Régionales de l'Oise et de l'Île de France.

Ce texte ne comporte aucune annexe méthodologique ; en particulier on n'aborde pas ici les problèmes liés à la représentativité des échantillons utilisés. Toutefois, les grandes tendances présentées sont peu susceptibles d'être remises en cause, alors que tel ou tel résultat partiel pourra être nuancé ultérieurement.

(1) La méthode est décrite précisément dans le document "Enquête sur la distribution du crédit aux agriculteurs dans deux départements : les Côtes-du-Nord et la Sarthe" INRA - Avril 1978.

I- Présentation du département

a. Evolution de la production agricole finale (P.A.F.) de 1970 à 1975.

La période étudiée s'étend de 1970 à 1975. Pendant ces années, l'évolution en valeur de la P.A.F. dans l'Oise est faible. Passant de 1 018 millions de francs en 1970 à 1 541 millions en 1975 (cf. tableau 1), elle augmente de 51 % soit moins que le P.A.F. nationale (+ 62 %). Ceci correspond à une très faible augmentation de la production en volume (105 en 1975 pour une base 100 en 1970) (1). On observe également que la productivité du travail évolue relativement peu : la P.A.F. par travailleur, élevée en 1970 par rapport aux autres régions françaises augmente ensuite moins vite qu'ailleurs. Pour un niveau 100 en 1970 elle est de 180 en 1975 (61 000 F en 1970, 110 000 F en 1975) alors que la moyenne nationale est à 195 (29 700 F en 1970, 58 000 en 1975).

La répartition de la P.A.F. entre les principales productions ne s'est pas modifiée pendant cette période. La production végétale a une place prépondérante : elle représente en moyenne les 2/3 de la production

Tableau 1. Evolution de la P.A.F. de 1970 à 1975 dans l'Oise (millions de francs)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975
P. A. F.	1018	1173	1254	1369	1589	1541
céréales	364	442	463	553	644	497
pommes de t., légumes	118	111	116	118	146	160
betteraves industriel.	154	197	193	194	246	274
produits végétaux	691	803	834	924	1101	992
viande bovine	129	155	181	187	211	252
viande de porc	25	26	28	34	34	33
lait	116	127	142	148	157	166
aviculture	31	34	41	45	49	52
produits animaux	327	370	420	445	488	549

Source : Comptes départementaux de l'agriculture de 1970-1975 (nouvelle série) SCEES. Etude n° 160, mars 78.

(1) Précisons cependant que les années 1975 et 1976 sont contrairement à l'année 1977, des mauvaises années dans l'Oise.

4.

totale dont 35 à 40 % pour les céréales, 15 % pour la betterave industrielle et 10 % environ pour les pommes de terre et les légumes. Les productions animales reposent essentiellement sur les productions bovines, la production de viande y occupe dès 1970 une plus grande place que le lait et elle progresse plus vite. Enfin si la production avicole a augmenté, la production porcine stagne. Globalement les élevages hors-sol sont peu développés et leur place reste secondaire.

b. Evolution des exploitations

Le nombre d'exploitations a diminué de 14 % entre 1970 et 1975, soit -2,8 % par an (cf. tableau 2).

Tableau 2. Nombre et surface moyenne des exploitations 1970-1975.

	nombre d'exploitations	surface moyenne
1970	7 834	50,05 ha
1975	6 733	58,16 ha
Différence	-1 101	+8,11 ha

Source : R. G. A. EPEXA.

Les exploitations dont la taille moyenne était élevée par rapport à la situation française en 1970 ont depuis lors rapidement accru leur surface, du fait de la forte diminution du nombre d'exploitations inférieures à 50 ha (cf. tableau 3).

Tableau 3. Evolution du nombre d'exploitations classées par tranche de S. A. U.

	- de 5 ha	5 à 10 ha	10 à 20 ha	20 à 50 ha	50 à 100 ha	+ de 100 ha	total
nombre en 1970	1768	475	720	2360	1519	992	7834
soit %	22,6	6,0	9,2	30,1	19,4	12,7	100
nombre en 1975	1280	292	493	1952	1619	1097	6733
soit %	19,0	4,3	7,3	29,0	24,1	16,3	100

Source : R. G. A. EPEXA.

Le nombre de travailleurs par exploitation est resté à peu près identique pendant ces cinq années et la répartition des exploitations classées par tranche de PAT (1) s'est peu modifiée. La proportion des exploitations de plus de 2,5 PAT augmente légèrement entre 1970 et 1975, celle des exploitations de 0,75 à 1,75 PAT se maintient, les autres diminuent (cf. tableau 4).

Tableau 4. Répartition des exploitations par tranche de PAT (pourcentage)

Tranches de P.A. T.	- de 0,75	0,75-1,75	1,75-2,50	+ de 2,50	Total	Nombre de PAT par exploitation
1970	21,4	35,7	19,2	23,6	100	2,1
1975	19,4	36,1	17,9	26,5	100	2,1

Source : R. G. A. EPEXA.

Si l'on examine l'évolution des systèmes de production des exploitations, les mouvements sont plus sensibles. On constate en effet une accentuation de la spécialisation au profit des orientations - technico-économiques (O. T. E. = système de production) où dominent les productions végétales. En particulier, seules les exploitations de l'OTE agriculture générale augmentent en nombre. Elles représentaient 22 % des exploitations en 1970 et 31 % en 1975 (cf. tableau 5 et 6).

(1) P. A. T. = Personne - Année - Travail = norme de mesure de la quantité du travail fournie par une personne à temps plein pendant un an. Le nombre de PAT dans l'Oise était de 16 561 en 1970 (dont 40 % de P. A. T. salariées) et de 13 885 en 1975 (dont 37 % de PAT salariées), soit une diminution de 16 %.

REPARTITION DES EXPLOITATIONS PAR OTE ET PAR TRANCHE DE S. A. U.

Tableau 5. Effectifs.

OTE	tranche SAU		- de 10 ha		10 - 20		20 - 50		50 - 100		100 - 200		+ de 200		Ensemble	
	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75
OTE où dominent les productions végétales	707	546	214	108	947	763	984	999	582	670	302	320	3736	3405		
dont OTE agriculture générale	128	166	93	39	351	450	485	635	422	526	264	302	1743	2118		
OTE terres arables et bovins	51	12	104	48	536	283	455	343	116	90	15	2	1277	778		
OTE où domine l'élevage bovin	1070	589	467	365	1362	1152	524	618	92	78	10	2	3525	2804		
dont OTE bovins et terres arables	104	24	142	126	637	481	288	369	63	55	6	1	1240	1056		
OTE bovins lait	415	198	156	75	265	262	32	30	1	0	0	0	869	565		
OTE bovins viande	173	148	60	96	65	71	26	41	16	5	2	1	342	362		
OTE bovins mixtes	77	26	66	34	345	298	159	165	12	18	0	0	659	541		
Ensemble	2243	1610	720	485	2360	1945	1519	1617	677	751	315	325	7834	6733		

Tableau 6. Pourcentage.

OTE où dominent les productions végétales	31,5	33,9	29,7	22,2	40,1	39,2	64,7	61,8	85,9	89,2	95,8	98,4	47,6	50,5		
dont OTE agriculture générale	5,7	10,3	12,9	8,0	14,9	23,1	31,9	39,2	62,3	70,0	83,8	92,9	22,2	31,4		
OTE terres arables et bovins	2,3	0,7	14,4	9,9	22,7	14,5	29,9	21,2	17,3	12,0	4,8	0,6	16,3	11,5		
OTE où domine l'élevage bovin	47,7	36,6	64,8	75,2	57,7	59,2	34,4	38,2	13,6	10,3	3,2	0,6	44,9	41,6		
dont OTE bovins et terres arables	4,6	1,4	19,7	26,0	27,0	24,7	18,9	22,8	9,3	7,3	1,9	0,3	15,8	15,7		
OTE bovins lait	18,5	12,3	21,6	15,4	11,2	13,4	2,1	1,8	0,1	0	0	0	11,1	8,4		
OTE bovins viande	7,7	9,2	8,3	19,8	2,7	3,6	1,7	2,5	2,4	0,6	0,6	0,3	4,4	5,4		
OTE bovins mixtes	3,4	1,5	9,2	7,0	14,6	15,3	10,4	10,2	1,8	2,3	0	0	8,4	8,0		
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Source : RGA - EPEXA

Cette spécialisation s'est traduite par une distinction de plus en plus accentuée entre des exploitations de grandes tailles orientées vers les productions végétales (1) et achevant d'abandonner l'élevage et, d'autre part, des exploitations de taille inférieure à la moyenne, orientées vers les productions animales.

L'importance croissante des plus grandes exploitations mérite d'être précisée : Ainsi, si l'on prend un critère de surface, les exploitations de plus de 100 ha occupent la moitié de la SAU départementale (cf. tableau 7).

Tableau 7. Place des grandes exploitations

	SAU en 1970	soit % de la SAU totale	SAU en 1975	soit % de la SAU totale
Exploitations de 100-200 ha dont celles de l'OTE agriculture générale	94 800 ha 58 864 ha	24 % 15 %	104 149 74 654	26 % 19 %
Exploitations de + de 200 ha dont celles de l'OTE agriculture générale	91 397 ha 77 608 ha	23 % 20 %	95 247 87 265	25 % 22 %
Total exploitations + de 100 ha dont celles de l'OTE agriculture générale	186 197 ha 136 472 ha	47 % 35 %	199 396 161 919	51 % 41 %

Source : RGA - EPEXA.

Leur importance territoriale s'est accrue entre 1970 et 1975.

c. Le revenu d'exploitation

Cette situation se traduit dans le niveau de revenu des exploitations. Les chiffres départementaux, globaux, fournissent une première approche. Le RBE par exploitation est élevé : en 1970 il était plus de trois fois supérieur au RBE national moyen. D'autre part, la relative stagnation de la PAF s'est accompagnée de fluctuations du RBE. Celui-ci baisse aussi bien en termes globaux que par exploitation et par actif familial au cours de la période(2). Le RBE départemental (535 millions en 1970, 691 millions en 1975) augmente de 29 %, le RBE par exploitation de 35 %, le RBE par actif familial de 48 %, soit sur ces années moins que le mouvement des prix saisis par l'indice de la PIB (cf. tableau 8).

(1) Cette spécialisation est encore plus nette si l'on ne considère que les exploitations ayant plus de 0,75 PAT.

(2) Si pour chaque année on pose la moyenne française = 100, le RBE par exploitation est dans l'Oise de 335 en 1970 mais de 259 en 1975. Rappelons cependant que les années 1975 et 1976 sont des mauvaises années dans l'Oise : en 1977 le RBE remonte à 342 cf. Comptes de l'Agriculture française. SCEES. Etude n°166.

Tableau 8. Résultats économiques départementaux 1970 - 1975 (millions de F)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975
RBE départemental	535	617	518	629	715	691
RBE/exploitation	68 400	79 500	67 400	82 500	94 600	92 200
France entière =100	335	348	243	254	294	259
RBE/par actif familial	54 200	64 100	55 400	69 100	80 800	80 400
France entière =100	312	327	229	250	278	246

Source : Comptes départementaux de l'agriculture de 1970 = 1975 déjà cité.

Ces données restent cependant très générales. Si l'on ne peut être plus précis à partir de données départementales, les résultats nationaux fournis par le Réseau d'Information Comptable Agricole par OTE et par classe de taille suffisent pour donner des ordres de grandeur (cf. graphiques page suivante). Pour mieux situer ces résultats on a fait figurer le niveau de deux SMIC en 1975 soit environ le salaire de référence.

On constate ainsi en particulier la situation à part de l'OTE agriculture générale. Encore faut-il préciser que ce Réseau est peu représentatif pour des exploitations de plus grande taille. Les données publiées par l'IGER permettent de mieux situer les grandes exploitations (cf. tableau 9).

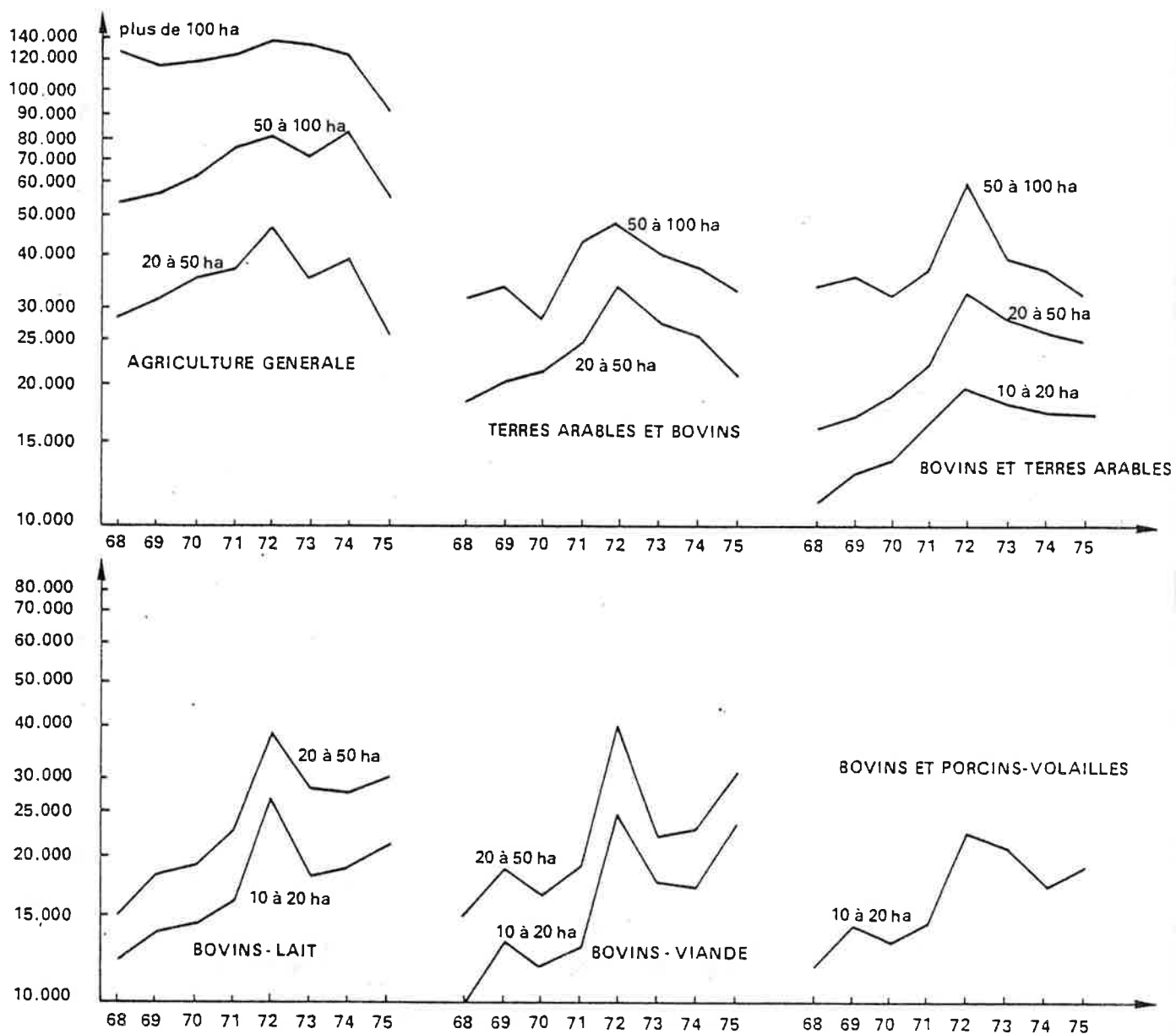
Tableau 9. Evolution du Revenu agricole par unité-travailleur-familial des exploitations de plus de 150 ha - OTE Agriculture générale - Francs courants (France entière)

1970 : IGER + de 150 ha	152 000 F	RICA 50-100 ha	42 840 F	RICA + de 100 ha	82 626 F
1971	118 000		51 926		95 083
1972	161 000		59 266		110 747
1973	210 000		57 373		118 085
1974	238 000		71 088		129 400
1975	152 000		45 623		88 957
1976	137 000		55 791		63 825

Source : RICA - Résultats des entreprises adhérentes 1976. SCEES INSEE et IGER Résultats économiques des exploitations adhérentes - annuel.

GRAPHIQUE Évolution du revenu agricole par unité-travailleur familiale de 1968 à 1975
(en francs 1975, échantillons annuels successifs)

— échelle semi-logarithmique —



SCEES - INSEE - 1975. RICA résultats des entreprises adhérentes.

II- Evolution du recours des exploitations à l'endettement auprès du Crédit Agricole

1. Généralités

A. Deux populations : les exploitations endettées et les exploitations non endettées.

En 1970, 57 % des exploitations ont un encours (en long terme - LT - en moyen terme - MT - en court terme CT). Ce chiffre est de 69 % en 1975 (1).

Ces exploitations se répartissent de la manière suivante :

a. Par classe de PAT (tableau 10)

Si l'on exclut la classe "moins de 0,75 PAT" (2) peu endettée, on obtient des pourcentages d'exploitation endettées plus élevés que pour l'ensemble de la population du département :

- en 1970 : 69 % des exploitations des classes de PAT supérieures à 0,75 PAT
- en 1975 : 80 % des exploitations de ces classes de PAT.

Tableau 10. Proportion d'exploitations ayant un encours par classe de PAT

Classes de PAT	1970	1975
- de 0,75	+	26
0,75 - 1,75	61	72
1,75 - 2,50	71	83
2,50 - 5	78	89
5 - 10	74	89
+ de 10	+	+
ensemble	100	100

Les croix correspondent à des effectifs non significatifs.
Source : Echantillon.

(1) A titre de comparaison indiquons que pour les Côtes-du-Nord et pour la Sarthe cette proportion est de 44 % en 1970 et de 52 % en 1975.

(2) En 1970 sur 7840 exploitations, 1096 exploitants avaient une activité extérieure principale dont 760 dans la tranche de PAT "moins de 0,75".

b. dans les OTE dominantes (tableau 11)

Les exploitations des différentes OTE ne sont pas endettées dans les mêmes proportions mais on retrouve dans la plupart des OTE l'augmentation des pourcentages d'exploitations endettées entre 1970 et 1975.

L'endettement augmente fortement pour les exploitations de l'OTE lait, ce qui doit correspondre à une intensification renforcée dans cette OTE. En 1970 comme en 1975 la plus forte proportion d'exploitations endettées se trouve dans l'OTE agriculture générale.

Pour les seules exploitations de plus de 0,75 PAT les pourcentages d'endettés sont supérieurs, principalement en 1970. En 1975, les pourcentages sont plus élevés pour les OTE Bovins mixtes, Bovins lait et Agriculture Générale. Dans ce dernier cas, la quasi-totalité des exploitations sont alors endettées.

Tableau 11. Proportion d'exploitations ayant un encours pour les principales OTE.

OTE	Pourcentage des exploitations endettées dans l'OTE			
	en 1970		en 1975	
Agriculture générale	79 %	dont PAT > 0,75 : 84 %	88 %	dont PAT > 0,75 96 %
Terre arable et bovins	66 %	68 %	75 %	75 %
Bovins et terre arable	65 %	69 %	73 %	73 %
Bovins - lait	46 %	56 %	72 %	85 %
Bovins - mixte	70 %	66 %	62 %	71 %
Ensemble des OTE	57 %	69 %	69 %	80 %

Source : Echantillons.

B. Comparaison des structures des exploitations endettées et non endettées.

En 1970 comme en 1975 les exploitations endettées ont en moyenne une dimension économique nettement supérieure à celle des exploitations non endettées (1).

Ces dernières, tenues par des chefs plus âgés (de dix ans en moyenne) se caractérisent par des structures petites pour le département et par leur stagnation économique (2).

(1) Pour appréhender la dimension économique d'un groupe d'exploitations on se servira de la notion de PBPS : Production Brute Potentielle Standardisée, évaluation forfaitaire de la production potentielle d'une exploitation. Cette notion est à la base du calcul des Orientations-technico-économiques. Elle ne permet pas d'apprécier le revenu. D'autre part reposant sur des coefficients fixes elle ignore les modifications de rendement.

(2) Il serait trop simple de réduire le phénomène d'endettement à un problème de génération ; les indicateurs de structure nous paraissent être explicatifs.

Les exploitations endettées, de structures beaucoup plus grandes, connaissent une diminution de main d'oeuvre sur la période et un léger accroissement de leur dimension économique. Cependant cet accroissement est très limité comparativement à celui des exploitations endettées d'autres départements.

Tableau 12. Accroissement de la dimension économique des exploitations endettées dans trois départements.

	PBPS		SAU		Age		UGB	
	1970	1975	1970	1975	1970	1975	1970	1975
Oise	97	111	66	71	46	46	34	34
Côtes-du-Nord	45	70	20	22	44	45	27	45
Sarthe	36	49	29	32	49	48	-	-

Sources : échantillons.

Si l'on distingue les exploitations endettées et non endettées en fonction des différentes classes de PAT ou par OTE, la comparaison de leur évolution structurelle entre 1970 et 1975 peut être précisée.

a. par classe de PAT (cf. tableau 13).

On remarque un accroissement de la SAU non négligeable pour les exploitations endettées des tranches de PAT $[0,75 - 1,75]$ PAT et $[2,50 - 5]$ PAT ainsi qu'une forte augmentation du faire-valoir direct pour les classes de PAT les plus élevées. Par ailleurs le nombre d'UGB est inférieur dans les exploitations non endettées. Ces dernières présentent pour les tranches de PAT élevées des dimensions économiques importantes.

b. par OTE (cf. tableau 14)

Les OTE à dominante bovins (Bovins-lait et Bovins-mixtes) sont celles qui connaissent les plus forts bouleversements sur la période quand les exploitations sont endettées. Enfin par l'une ou l'autre approche (OTE Agriculture générale et tranches de PAT élevées) un même phénomène se dégage : l'accroissement de la dimension économique, déjà modeste pour l'ensemble des exploitations endettées, devient faible ou nul en ce qui concerne les plus grandes d'entre elles. Ceci pose un problème puisque la politique des structures est l'un des fondements de la bonification.

Tableau 13. Caractéristiques de structure des exploitations par classe de PAT.

avec encours (LMT)

classes de PAT	PBPS		SAU		FVD		UGB		Age chef		PAT tot		PAT sal	
	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75
0,75	+	13	+	12	+	4	+	4	+	50	+	0,3		0
0,75-1,75	49	67	35	43	9	15	23	31	43	43	1,4	1,4	0,0	0,1
1,75-2,50	90	91	57	53	13	13	39	39	46	45	2,1	2,1	0,5	0,3
2,50-5	121	155	82	100	20	28	40	44	47	50	3,3	3,2	1,3	1,2
5,0-10	295	290	200	198	55	80	58	26	48	49	6,6	6,1	5,2	4,6
>10	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
ensemble	97	111	66	71	18	23	34	34	46	46	2,6	2,4	1,1	0,9

sans encours (LMT)

0,75	6	8	7	7	2,4	5	3	5	59	59	0,3	0,4	0,0	0,0
0,75-1,75	25	29	17	22	6,5	7	16	18	54	56	1,2	1,2	0,1	0,1
1,75-2,50	72	49	51	15	7	5	29	25	55	49	2,1	2,1	0,4	0,2
2,50-5	113	120	71	82	9	10	41	30	49	52	3,3	2,8	1,4	1,1
5,0-10	236	+	172	+	59	+	29	+	56	+	6,9	+	5,5	+
>10	+		+		+		+		+		+		+	
ensemble	39	38	27	25	6,5	10	15	14	56	56	1,4	1,4	0,5	0,5

Source : échantillons.

Tableau 14. Caractéristiques de structure pour les OTE dominantes.

avec encours

OTE	PBPS		SAU		FVD		UGB		Age chef		PAT tot		PAT sal	
	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75
Agriculture générale	151	153	114	107	34	35	25	17	44	45	3,7	2,8	2,5	1,5
Terres arables et bovins	85	109	56	65	17	18	34	47	47	49	2,4	2,4	0,6	0,5
Bovins et terres arables	63	73	43	46	8	16	36	42	48	47	2,0	1,9	0,3	0,2
Bovins lait	40	61	26	31	5	8	30	47	45	47	1,5	1,7	0,2	0,2
Bovins mixte	57	86	40	54	7	16	48	68	45	47	1,8	2,2	0,2	0,3
ensemble	97	111	66	71	18	23	34	34	46	46	2,6	2,4	1,1	0,9

sans encours

Agriculture générale	120	93	86	73	10	37	13	6	48	51	2,9	2,6	2,0	1,8
Terres arables et bovins	61	61	45	43	8	10	25	24	48	57	2,0	2,0	0,5	0,4
Bovins et terres arables	41	41	32	35	10	10	24	25	59	53	1,5	1,5	0,2	0,1
Bovins lait	16	+	12	+	4	+	13	+	58	+	1,0	+	0,0	+
Bovins mixte	+	32	+	20	+	8	+	28	+	60	+	1,4	+	0,0
ensemble	39	38	27	25	6,5	10	15	14	56	56	1,4	1,4	0,5	0,5

Source : échantillons.

c. les investissements de la campagne 1974-1975 (tableau 15)

Les données issues de l'EPEXA 1975 permettent, pour la seule campagne 1974-1975, de répartir les investissements des exploitations. Sans être nuls, les investissements des exploitations non endettées sont très faibles comparativement à ceux des exploitations endettées. On remarquera ainsi qu'à l'exception d'exploitations de l'OTE Bovins mixtes, aucune des exploitations non endettées n'achète du foncier. Au contraire dans toutes les OTE (sauf Bovins-lait) des exploitations endettées achètent des terres. Par ailleurs, et ceci confirme nos observations précédentes sur les structures, les ventes des produits agricoles des exploitations non endettées sont nettement inférieures tout en étant non négligeables dans certaines OTE.

Tableau 15. Investissements et ventes des produits agricoles par exploitation. Campagne 1974-1975.

- Exploitations ayant un encours LMT fin 75.

OTE	Achat de terre	Autres investissements	Annuités totales	dont annuités pour foncier	Ventes de produits agricoles
Agriculture générale	23 093	55 203	38 780	16 630	388 502
Terres arables et bovins	3 000	32 250	21 563	7 875	241 875
Bovins et terres arables	13 143	18 735	12 551	3 612	142 057
Bovins-lait	-	1 655	12 241	3 483	116 552
Bovins mixtes	5 400	9 750	16 150	3 650	181 500
ensemble	12 661	32 086	28 476	9 575	268 084
- <u>Exploitations sans encours LMT fin 75.</u>					
Agriculture générale	-	10 000	316	316	257 632
Terres arables et bovins	-	10 000	2 800	-	126 000
Bovins et terres arables	-	8 333	1 444	556	79 444
Bovins mixtes	4 667	8 000	-	-	61 667
ensemble	437	6 172	961	115	90 789

Source : échantillons.

C. Caractéristiques d'endettement

L'analyse portera sur les exploitations qui ont au moins un prêt à moyen ou long terme en cours en 1970 et 1975.

1. Encours des exploitations endettées en LMT en 1970 ou 1975

a. Par classes de PAT (cf. tableau 16)

Fin 1970 l'écart des moyennes d'endettement est considérable entre les différentes classes de PAT. Excepté pour la tranche de PAT (moins de 0,75 PAT) cet écart a tendance à se réduire au cours de la période. C'est la tranche de PAT (0,75 - 1,75 PAT) qui connaît le plus fort accroissement d'endettement.

Tableau 16. Encours LMT des exploitations ayant un encours par classe de PAT - Francs courants.

classe de PAT	Encours fin 1970	Encours fin 1975	multiplié par
- de 0,75	+	21 100	
0,75 - 1,75	31 600	85 800	× 2,71
1,75 - 2,50	62 100	85 000	× 1,37
2,50 - 5	82 300	195 200	× 2,37
5 - 10	220 400	287 100	× 1,30
+ de 10	+	+	-
ensemble	67 000	128 200 (1)	× 1,91

Source : échantillons.

b. Par OTE (cf. tableau 17)

Tableau 17. Encours LMT des exploitations ayant un encours par OTE. Francs courants.

OTE	Encours fin 1970	Encours fin 1975	multiplié par
agriculture générale	93 100	188 900	2,02
terres arables et bovins	70 100	115 800	1,65
bovins et terres arables	37 000	87 400	2,36
bovins lait	25 200	61 400	2,43
bovins mixtes	29 600	74 600	2,52
ensemble	67 000	128 200	1,91

Sources : échantillons.

Tous les systèmes de production connaissent une augmentation de leur encours LMT mais avec des rythmes différents. Les augmentations les plus fortes concernent les OTE initialement endettées, notamment les systèmes à dominante bovins (2). Les fortes augmentations d'encours s'accompagnent en général de changements importants dans la dimension économique des exploitations de l'OTE.

(1) Les tris fournis par les C. R. C. A. Oise et Ile de France permettent de reconstituer l'endettement des exploitants du département de l'Oise. Pour le milieu de l'année 1978, l'encours moyen par exploitation endettée en LMT est de 177 100 F.

(2) La prise en considération de l'endettement à court terme (CT et OCCC) conduirait à accentuer cette remarque.

Ainsi les exploitations de l'OTE Bovins-lait : leur SAU passe de 26 ha en 1970 à 31 ha en 1975, la PBPS de 40 à 61. De même pour les exploitations de l'OTE Bovins mixte dont la SAU passe de 40 ha à 54 ha et la PBPS de 57 à 86.

Par ailleurs les exploitations des OTE où dominent les terres arables sont toujours celles qui connaissent le plus fort endettement en valeur absolue.

2. Encours par grande catégorie de prêts, surbonifiés, bonifiés, non bonifiés, pour les exploitations ayant un encours LMT (cf. tableau 18).

Tableau 18. Encours LMT par grande catégorie de prêt et par OTE.

en valeur "en frs courants"

OTE	surbonifié		bonifié		Autres LMT		Total LMT	
	70	75	70	75	70	75	70	75
Agriculture générale	47 200	82 500	25 800	56 600	20 100	49 800	93 100	188 600
Terres arables et bovins	29 700	56 500	30 300	31 100	10 100	28 200	70 100	115 800
Bovins et terres arables	21 900	46 900	6 400	31 500	8 600	9 000	37 000	87 400
Bovins lait	7 700	36 200	11 800	13 800	5 700	11 400	25 200	61 400
Bovins mixtes	16 800	33 900	6 000	20 800	6 700	19 800	29 600	74 600
ensemble	33 200	60 300	21 400	38 200	12 400	29 700	67 000	128 200
<u>en pourcentage</u>								
Agriculture générale	51	44	28	30	21	26	100	100
Terres arables et bovins	42	49	43	27	15	24	100	100
Bovins et terres arables	59	54	17	36	24	10	100	100
Bovins lait	30	59	47	23	23	18	100	100
Bovins mixtes	57	45	20	28	23	27	100	100
ensemble	50	47	32	30	18	23	100	100

Source : échantillons.

La structure des encours classés selon le degré de bonification est relativement stable sur la période, avec néanmoins une légère décroissance de la part relative des prêts bonifiés. Cette situation est à mettre en rapport avec celle enregistrée dans les Côtes-du-Nord par exemple :

<u>Encours en valeur</u>									
	Surbonifié		Bonifié		Autres LMT		Total		
	70	75	70	75	70	75	70	75	
ensemble	17 900	33 500	6 600	12 800	6 200	25 100	30 700	71 400	
<u>en pourcentage</u>									
ensemble	58	47	21	18	20	35	100	100	

Si dans ce dernier département l'endettement est multiplié par 2, 3, la part bonifiée chute de manière plus importante que dans l'Oise au profit des prêts non bonifiés (MTNB, MTE).

D'autre part dans l'Oise la situation précédemment décrite cache des situations différentes. C'est ainsi par exemple que dans l'OTE Bovins-lait la part du surbonifié dans l'encours LMT passe de 30 à 59 %. Rappelons aussi que cette OTE a connu des modifications structurelles substantielles. Par contre l'accroissement général en valeur absolue de l'endettement bonifié pour l'ensemble des exploitations semble loin d'être lié à des changements de dimensions économiques bien nets.

Pour essayer d'appréhender plus généralement les rapports entre la bonification et les modifications structurelles des exploitations, il est nécessaire d'avoir recours à l'étude de la population des exploitations pérennes qui permet une analyse plus fine.

2. Exploitations pérennes

Par pérennes, on comprend les exploitations qui n'ont subi ni changement de chef d'exploitation, ni modifications juridiques (morcellement de l'exploitation initiale en exploitations-filles, ou constitution de GAEC), ni bien entendu celles qui ont disparu. L'intérêt de cette méthode est de suivre l'évolution d'exploitations présentes en permanence dans l'échantillon(1) et de relier plus directement que précédemment à la présence ou à l'absence d'encours les déformations structurelles qu'elles subissent dans le temps. On évite ainsi le biais qu'introduisent dans la partie précédente l'apparition ou la disparition d'un certain nombre d'exploitations.

(1) ce qui ne signifie pas qu'elles ne puissent changer d'OTE.

A. Généralités

La population des exploitations pérennes représente 70 % de l'ensemble des exploitations en 1970 et 83 % en 1975.

La caractéristique principale de cette population est sa spécialisation sur les grandes cultures, à partir notamment de systèmes moins spécialisés mais où les productions animales étaient déjà secondaires : alors que l'OTE Agriculture Générale passe de 24 % à 30 % des effectifs d'exploitations, l'OTE Terres Arables et Bovins passe de 22 % à 16 %

Cette spécialisation sur Agriculture Générale se fait principalement par renforcement des deux classes (0,75 - 1,75) et (2,50 - 5 PAT). Les autres systèmes de production restent relativement stables.

Les pourcentages d'exploitations de moins de 0,75 PAT augmentent sensiblement sur la période. Ils représentent en 1970, 16 % et en 1975, 21 % de la population et correspondent à des systèmes de production plus hétérogènes que dans les exploitations de plus de 0,75 PAT. Parmi ces dernières l'OTE Agriculture Générale progresse très fortement (de 24 % à 32 % des exploitations) alors que les systèmes où les bovins dominent maintiennent leur importance relative (41 % des exploitations en 1970 et 42 % en 1975).

La répartition par classe de PAT se modifie légèrement sur la période. Ceci s'explique par l'accroissement du poids des exploitations de moins de 0,75 PAT en relation avec le vieillissement de notre population constitué par définition d'exploitations pérennes.

Evolution des structures d'exploitation (tableau 19)

Les structures d'exploitations de la population prise dans son ensemble restent très stables sur la période étudiée. Seul le mode de faire-valoir évolue, la superficie moyenne en propriété passant de 10 à 16 ha.

Tableau 19. Exploitations pérennes - Structures

OTE	PBPS		SAU		FVD		UGB		Age chef		PAT tot		PAT sal	
	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75
Agriculture générale	126	130	93	90	18	29	18	15	41	47	2,7	2,5	1,6	1,2
Terres arables et bovins	77	94	52	58	12	15	31	40	45	52	2,2	2,3	0,5	0,5
Bovins et terres arables	61	66	43	43	8	16	35	37	48	50	2,0	1,8	0,3	0,1
Bovins lait	32	49	20	25	3	7	24	38	45	49	1,3	1,5	0,2	0,1
Bovins mixtes	54	67	35	42	6	14	46	54	46	53	1,6	1,9	0,2	0,2
ensemble	72	79	49	50	10	16	27	27	46	51	2,0	1,9	0,7	0,6
Classes de PAT														
< 0,75	8	9	9	8	3	5	4	5	53	58	0,4	0,4	-	-
0,75 - 1,75	41	55	28	36	6	14	21	27	43	48	1,3	1,4	0,1	0,1
1,75 - 2,5	85	77	57	47	11	10	37	34	45	47	2,1	2,1	0,6	0,3
2,5 - 5	120	149	78	94	16	27	40	42	46	50	3,2	3,1	1,3	1,2
5 - 10	268	243	182	164	32	63	44	27	48	55	6,6	6,1	5,2	4,3

Source : échantillons.

Cette stabilité dissimule des divergences d'évolution d'une OTE ou d'une classe de PAT à l'autre.

Dans l'OTE Agriculture Générale la PBPS et la SAU ne changent pas mais la surface en FVD augmente sensiblement en passant de 18 à 29 ha. L'OTE Bovins et Terres arables suit une évolution du même type.

Dans les autres OTE la PBPS augmente d'au moins 20 % (50 % pour Bovins lait) en relation avec un accroissement de la SAU et des effectifs UGB. Les surfaces en FVD croissent également.

Les différences sont plus marquées entre classes de PAT. Dans les classes (0,75-1,75 PAT) et (2,5 - 5 PAT) la PBPS et la SAU augmentent nettement. Dans les autres elles diminuent toutes deux. La main-d'oeuvre reste en général de même importance aux deux dates sauf pour la classe (5-10 PAT) où elle diminue nettement. La main-d'oeuvre salariée décroît fortement, de 0,6 à 0,3 PAT dans la classe (2,5-5 PAT) et de 5,2 à 4,3 PAT dans la classe (5-10 PAT).

On est donc en présence de plusieurs types d'évolution qui apparaissent surtout dans un classement par PAT et que l'on retrouve dans les OTE. Une partie des exploitations évoluent très peu : exploitations moyennes à très grandes orientées sur les productions végétales ou sur les systèmes bovins-terres arables. On assiste alors à une baisse des effectifs de travailleurs salariés éventuellement accompagnée d'une baisse des superficies cultivées mais aussi d'une augmentation du FVD dans le cas des plus grandes exploitations. L'autre partie des exploitations connaît une intensification reposant sur un agrandissement et dans une moindre mesure - sur des augmentations de cheptel bovin. Il s'agit d'exploitations reposant presque uniquement sur la main-d'oeuvre familiale (0,75-1,75 PAT) ou disposant d'effectifs de travailleur plus importants (2,5-5 PAT). Elles sont orientées soit sur les bovins soit sur des systèmes mixtes où dominent cependant les productions des terres arables.

B. Analyse des exploitations pérennes endettées (tableau 20)

Répartition endettées/non endettées

Le pourcentage des exploitations endettées parmi celles qui ont plus de 0,75 PAT s'accroît très faiblement en passant de 67 % en 1970 à 70 % en 1975.

Il reste nettement plus élevé dans l'OTE Agriculture Générale où en 1975 89 % des exploitations sont endettées. Dans les autres OTE le pourcentage d'exploitations endettées augmente en général. Il diminue cependant légèrement dans l'OTE Terres arables et Bovins.

A part la classe de moins de 0,75 PAT le pourcentage d'exploitations endettées est élevé. Il reste comparable pour les différentes classes de plus de 1,75 PAT.

Tableau 20. Evolution des pourcentages d'exploitations pérennes endettées.

PAT	<0,75	0,75-1,75	1,75-2,50	2,50-5	5-10	Ensemble
1970	11	57	73	77	82	58
1975	14	61	74	79	77	58

OTE	1970		1975	
	ensemble	dont plus de 0,75PAT	ensemble	dont plus de 0,75 PAT
Agriculture générale	74	87	77	89
Terres arables et Bovins	58	60	53	53
Bovins et Terres arables	57	57	65	65
Bovins lait	55	63	61	71
Bovins mixtes	62	54	66	76
ensemble	58	67	58	70

Source : échantillons.

Dans l'ensemble les proportions d'exploitations endettées sont comparables en 1970 entre l'ensemble de la population et les exploitations pérennes (cf. tableau 11). Par contre, en 1975, le pourcentage d'endettées est plus important dans la population globale ce qui tient au fait que les exploitations nouvelles sont plus systématiquement endettées que les pérennes.

Structure des exploitations endettées (tableau 21).

On retrouve les mêmes caractéristiques qu'au paragraphe précédent. Les niveaux de PBPS et de SAU sont plus élevés et les moyennes d'âge inférieures. Là encore les structures de production, prises globalement, restent donc relativement stables.

Tableau 21. Exploitations pérennes endettées - structures

OTE	PBPS		SAU		FVD		UGB		Age chef		PATtot		PAT sal	
	1970	75	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75
Agriculture générale	142	149	105	102	22	32	21	18	41	47	3,1	2,8	1,8	1,3
Terres arables et Bovins	90	115	58	67	14	18	37	50	44	47	2,4	2,5	0,5	0,6
Bovins et terres arables	73	75	50	47	7	18	42	43	43	47	2,1	1,8	0,5	0,1
Bovins lait	46	63	30	33	4	9	34	48	43	45	1,6	1,9	0,3	0,4
Bovins mixtes	65	88	44	55	9	17	54	69	41	48	1,8	2,2	0,3	0,4
ensemble	96	107	65	68	13	21	34	35	42	47	2,5	2,3	0,9	0,8
PAT														
<0,75	10	7	9	5	2	2	8	7	48	56	0,5	0,3	0,1	0
0,75 < 1,75	52	69	37	43	7	17	25	31	37	43	1,4	1,4	0	0
1,75 < 2,5	87	86	59	54	12	12	38	39	43	46	2,1	2,1	0,6	0,3
2,5 < 5	124	154	81	98	17	32	40	43	46	50	3,2	3,1	1,2	1,2
5 - 10	281	254	195	174	33	54	48	29	46	56	6,5	6,2	5,1	4,3

Source : échantillons.

Les légères modifications structurelles sont dues aux OTE Bovins et Terres arables et Bovins ainsi qu'aux classes de (0,75 - 1,75 PAT) et (2,5 - 5 PAT). Elles seules connaissent des augmentations de dimension économique alors que les autres groupes d'exploitations stagnent sur la période.

Ces caractéristiques se retrouvent à l'intérieur de l'O. T. E. la mieux représentée : Agriculture Générale (tableau 22).

Tableau 22. OTE - Agriculture Générale - Evolution des structures des exploitations pérennes par classe de PAT.

classe de PAT	PBPS		SAU		FVD		Age chef		PAT tot		PAT sal	
	1970	75	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75
0,75 - 1,75	-	77	-	54	-	21	-	40	-	1,3	-	0,1
1,75 - 2,50	114	102	92	71	32	11	42	42	2,2	2,1	1,1	0,6
2,50 - 5	151	194	106	132	29	47	47	52	3,4	3,3	1,8	1,7
5 - 10	329	283	234	199	21	59	45	56	6,5	6,1	5,5	4,1

Source : échantillons.

Evolution de l'endettement des exploitations pérennes disposant d'un encours LMT non nul en 1970 et 1975.

Montant de l'encours (tableau 23).

L'encours total augmente de 57 % mais cette évolution est principalement due à l'accroissement de l'encours LMT (+ 69 %), augmentation un peu moins importante que pour l'ensemble de la population (+ 91 %). Les changements touchent très inégalement les groupes d'exploitations en présence.

Le classement par OTE montre que les encours augmentent le plus fortement dans l'OTE Bovins lait. Elle part de niveaux d'endettement nettement inférieurs à ceux des autres OTE et fait plus que doubler son encours global. Dans les autres OTE l'évolution est un peu moins prononcée mais dépasse cependant toujours 50 %. Les OTE Bovins lait et Terres arables et Bovins accroissent leurs encours dans les mêmes proportions que dans l'ensemble de la population. Ce qui doit traduire le fait que ces deux OTE sont peu touchées par les installations.

Parmi les classes de PAT les classes (<0,75 PAT), (1,75 - 2,5) PAT et (5-10) PAT voient leur encours augmenter très faiblement alors que dans les autres classes on observe un accroissement important.

Ces différences se retrouvent à l'intérieur de l'OTE Agriculture Générale où les exploitations dont la dimension économique s'est accrue voient leur encours augmenter beaucoup plus nettement (cf. tableau 23).

Les évolutions structurelles mises en évidence plus haut dans un certain nombre de groupes d'exploitations ont donc été accompagnées de variations d'encours plus importantes que la moyenne mais les exploitations qui n'ont pas connus ces changements structurels ont aussi connu des augmentations d'encours, même si elles restent moins prononcées.

Tableau 23. Evolution de l'encours LMT

	fin 1970	fin 1975	multiplié par	
	Agriculture générale	87 000	158 800	1,82
Terres arables et Bovins	82 200	131 700	1,60	
Bovins et Terres arables	46 900	89 700	1,49	
Bovins lait	29 600	72 200	2,43	
Bovins mixtes	38 900	70 900	1,83	
ensemble	66 800	113 100	1,69	
	ensemble de la population		OTE agriculture générale	
	1970	1975	1970	1975
< 0,75	17 600	9 100	-	-
0,75 - 1,75	39 900	76 100	-	94 400
1,75 - 2,50	68 200	79 000	98 300	124 100
2,50 - 5	72 400	169 400	61 500	207 700
5 - 10	242 500	257 800	258 000	226 800
ensemble	66 800	113 100	87 000	158 800

Source : échantillons.

Structure de l'encours.

- par grande catégorie de prêt (tableau 24).

Tableau 24. Exploitations pérennes endettées - encours

en valeur

OTE	Surbonifié		Bonifié		Autres LMT		Total LMT	
	1970	75	1970	75	70	75	70	75
Agriculture générale	49 700	47 200	20 800	54 700	16 600	56 900	87 000	156 600
Terres arables et Bovins	31 600	63 900	39 300	40 100	11 300	27 700	82 200	131 700
Bovins et terres arables	28 400	34 900	7 600	31 100	10 800	3 700	46 900	69 700
Bovins lait	8 600	45 400	14 400	16 400	6 300	10 300	29 600	72 200
Bovins mixtes	23 100	28 100	8 300	21 900	7 500	20 900	38 900	70 900
ensemble	34 100	43 800	20 900	38 700	11 900	30 600	66 800	113 100
<u>en %</u>								
Agriculture générale	57	30	24	34	19	36	100	100
Terres arables et Bovins	38	49	48	30	14	21	100	100
Bovins et terres arables	61	50	17	45	23	5	100	100
Bovins lait	30	63	49	23	21	14	100	100
Bovins mixtes	59	40	21	31	19	29	100	100
ensemble	51	39	31	34	18	27	100	100

L'évolution suivie par les exploitations pérennes est un peu plus prononcée que celle de l'ensemble de la population (tableau 18).

Le surbonifié passe de 51 % à 39 % de l'encours LMT et le bonifié de 31 % à 34 %. La répartition à l'intérieur des prêts bonifiés se traduit donc par une augmentation plus marquée des bonifiés au sens strict. Les encours non bonifiés représentent une part plus importante en 1975 (27 % des encours LMT) qu'en 1970 (18 % des encours) mais ils continuent de jouer un rôle secondaire.

Toutes les OTE ne suivent pas la même évolution. L'OTE Agriculture générale voit les encours non bonifiés augmenter fortement au détriment du surbonifié qui décroît légèrement. En valeur absolue dans cette OTE si le bonifié sensu stricto augmente toujours dans les différentes classes de PAT, le surbonifié n'augmente que dans la classe (2, 5-5) PAT (tableau 25).

Tableau 25. OTE Agriculture générale - exploitations pérennes endettées - encours

Classe PAT	Surbonifié		Bonifié		Autres LMT		Total LMT	
	70	75	70	75	70	75	70	75
0,75 - 1,75	-	35 500	-	34 600	-	24 200	-	94 400
1,75 - 2,50	72 600	30 000	20 000	65 200	5 700	29 000	98 300	124 100
2,50 - 5	25 700	61 600	17 200	53 600	18 600	92 500	61 500	207 700
5 - 10	91 600	30 700	91 900	108 000	74 500	88 000	258 000	226 600
ensemble	34 100	43 800	20 900	38 700	11 900	30 600	87 000	158 600

Source : échantillons.

Dans l'OTE Bovins lait on assiste au contraire à un très fort accroissement de surbonifié (dû aux PSE notamment) et à une légère baisse du non bonifié.

Par objet (tableau 26)

L'évolution de l'encours par objet se caractérise pour l'ensemble des pérennes par une progression très importante du foncier dont l'encours est multiplié par 2,4. Les prêts calamités augmentent nettement eux aussi ainsi que les PSE mis en place en 1973. Les prêts d'équipement doublent sur la période alors que les JA et MTO reprise diminuent fortement. Ces évolutions en valeur s'accompagnent d'une modification dans la structure des encours : le foncier devient le poste le plus important devant les équipements et la part des JA chute dans cette population.

La progression du foncier touche surtout des OTE partant d'encours fonciers faibles (Agriculture Générale et Bovins-lait) alors que les autres OTE ont des niveaux de départ plus élevés. L'accroissement des prêts d'équipement concerne surtout l'OTE Agriculture Générale et les PSE ne jouent un rôle important que dans les OTE Bovins. Les JA baissent dans tous les groupes mais ils ne concernaient en 1970 qu'une partie des OTE ce qui implique que dès avant la période étudiée les installations touchaient inégalement les systèmes de production et notamment qu'elles étaient peu fréquentes dans les OTE bovins.

L'analyse de l'endettement par classe de PAT montre que l'évolution du foncier touche l'ensemble de la population mais ces prêts progressent davantage (en valeur relative) dans les classes de moins de 2,5 PAT qui partaient d'encours fonciers relativement faibles par rapport aux autres classes. L'importance de l'encours équipement est liée aux effectifs de PAT = il augmente davantage dans les classes de grands effectifs.

Tableau 26. Exploitations pérennes endettées - encours par objet

O. T. E.

	ECLMT total *		Foncier		Calamités		JA		PSE		Equipement		MTO reprise	
	1970	1975	1970	1975	1970	1975	1970	1975	1970	1975	1970	1975	1970	1975
Agriculture générale	87 000	158 800	3 600	46 700	3 300	11 300	41 400	10 800	0	800	19 800	50 000	9 800	10 600
Terres arables et bovins	82 200	131 700	27 800	65 000	1 900	1 100	4 500	2 600	0	6 200	17 300	33 000	14 400	5 100
Bovins et terres arables	46 900	69 700	17 400	29 500	500	400	9 600	4 400	0	1 900	10 600	9 900	5 500	2 200
Bovins-lait	29 600	72 200	2 400	30 400	100	0	4 100	3 300	0	17 000	7 900	15 400	3 500	900
Bovins-mixtes	38 900	70 900	8 600	15 100	100	300	8 700	4 200	0	11 700	13 200	25 700	3 900	3 300
Ensemble	66 800	113 100	11 300	38 100	1 600	4 900	19 900	7 200	0	5 200	15 300	31 800	8 600	5 700
Agriculture générale	100	100	4	29	4	7	48	7	0	0	23	31	11	7
Terres arables et bovins	100	100	34	49	2	1	5	2	0	5	21	25	18	4
Bovins et terres arables	100	100	37	43	1	0	20	6	0	3	23	14	12	3
Bovins-lait	100	100	8	42	0	0	14	5	0	24	27	21	12	1
Bovins-mixtes	100	100	22	21	0	0	22	6	0	17	34	36	10	5
Ensemble	100	100	17	34	2	4	30	6	0	5	23	28	13	5
CLASSE DE PAT														
0,75-1,75	39 900	76 100	5 300	33 700	400	700	16 500	7 800	0	3 400	5 300	11 900	8 700	5 100
1,75-2,50	68 200	79 000	10 000	28 400	1 400	300	30 000	1 000	0	4 100	11 500	20 600	7 700	8 300
2,50-5	72 400	169 400	17 500	50 300	1 500	12 100	12 900	9 400	500	9 300	22 900	55 100	6 900	6 600
5-10	242 500	257 800	33 600	88 600	9 100	9 100	42 900	0	0	0	69 100	88 700	25 000	0
Ensemble	66 800	113 100	11 300	38 100	1 600	4 900	19 900	7 200	100	5 200	15 300	31 800	8 600	5 700
0,75-1,75	100	100	13	44	1	1	41	10	0	4	13	16	22	7
1,75-2,50	100	100	15	36	2	0	44	1	0	5	17	26	11	11
2,50-5	100	100	24	30	32	7	18	6	1	5	32	33	10	4
5-10	100	100	14	34	4	4	18	0	0	0	28	34	10	0
Ensemble	100	100	17	34	2	4	30	6	0	5	23	28	13	5

Source : échantillons.

* tous les prêts par objet n'étant pas ici pris en compte le total des colonnes ne correspond pas à l'encours total (cf. notamment poids de l'encours habitat représentant en 70 et 75 respectivement 13 % et 18 % de l'encours total).

Les changements observés dans la structure de l'encours en fonction de la bonification sont donc liés aux modifications des objets de l'endettement qui sont particulièrement prononcés dans notre population dont l'étude nous intéressait par sa stabilité sur la période.

En 1970 le poids du surbonifié s'expliquait en grande partie par les JA. Ceux-ci ont fortement décru par suite du vieillissement des exploitations pérennes. La situation de 1975 correspond à une augmentation considérable du poids du foncier (surbonifié et bonifié) et de l'équipement (bonifié).

L'étude des exploitations pérennes, de leur endettement et de leur évolution sur la période confirme donc les résultats de la partie précédente.

Les transformations structurelles de la population sont peu profondes et ne concernent que certaines OTE (Bovins notamment) ou certaines classes de PAT (0,75 -1,75) PAT et (2,5-5) PAT pour l'OTE Agriculture Générale).

L'endettement s'est par contre fortement accru dans l'ensemble de la population. Les groupes d'exploitations où l'on a pu observer des modifications structurelles ont vu leur endettement croître davantage que les autres mais celles dont les structures ont stagné ont également connu des augmentations significatives de l'encours LMT. Enfin si ces évolutions ont été accompagnées d'une légère déformation dans la répartition de l'encours entre surbonifié, bonifié et non bonifié, les deux premières catégories de prêts continuent d'assurer la majeure partie du financement des exploitations.

III- Les prêts spécifiques

III.A. Prêts aux jeunes agriculteurs (j.a.)

1. Généralités

Les tris des CRCA effectués en 1978 font apparaître dans l'encours des exploitants de l'Oise le poids considérable de l'endettement lié au transfert de capital à chaque génération. C'est là, avec l'endettement foncier dont l'importance est voisine l'essentiel de l'encours si l'on met à part la place exceptionnelle qu'occupent alors les prêts calamités.

Cet endettement est d'abord composé par les prêts JA. En 1978 l'encours des prêts JA du département était de 127 millions soit 16 % de l'encours en prêts bonifiés. C'est alors le poste le plus important de ces prêts exception faite des prêts calamités.

Le nombre d'installations ainsi financées est de l'ordre d'une centaine par an (1). Ce chiffre est voisin de celui fourni par le SCEES pour les agriculteurs s'installant à temps complet entre 1971 et 1975 (inclus) et âgés de 40 ans au plus en 1975 (2). Ceci signifierait que la quasi totalité des jeunes s'installant à temps complet bénéficie des prêts JA. Il resterait alors à expliquer pourquoi sur 834 jeunes agriculteurs de 35 ans au plus bénéficiant de prêts bonifiés il n'y en a que 68 % qui ont un prêt JA en cours en 1978.

(1) Cf. tri du CRCA : Nombre d'exploitant réalisant leur premier prêt JA par année

1972	1973	1974	1975	1976	1977
101	74	85	92	114	93

(2) Dépouillement spécifique sur le nombre moyen d'installations par an. EPEXA 1975.

Les réalisations de prêts JA depuis 1972 ont évolué ainsi (1)

	montant (millions de F)	nombre de prêt	montant moyen
1972	20,4	158	120 000 F
1973	13,3	101	131 000 F
1974	22,4	167	134 000
1975	26,5	253	105 000
1976	30,7	254	120 000

Le montant moyen d'un prêt JA est stable sur la période. Par contre il y a un plus grand nombre de prêts par bénéficiaires. La majorité de ces prêts correspond à la reprise proprement dite (objet : train de culture dans le tableau 27).

Tableau 27. Répartition par objet des prêts JA en 1974-75-76 (valeur : millions de F) (1)

	1974		1975		1976	
	valeur	nombre	valeur	nombre	valeur	nombre
Logement (habitation)	0,1	2	0,78	14	1,47	19
Bâtiments d'exploitation	1,93	20	1,78	26	1,54	23
Tracteurs	0,71	11	3,31	59	2,20	42
Moissonneuses-batteuses	0,58	7	0,78	7	0,67	11
Autres matériels	1,28	27	2,53	58	1,51	48
Train de culture	17,57	96	17,05	85	23,13	104
Total général (2)	22,44	167	26,46	253	30,7	254

Le montant moyen de ces prêts augmente. Par ailleurs ces prêts de reprise (environ 60 % du montant des prêts JA) sont très concentrés puisque ceux de plus de 300 000 F représentent 42 % du volume des réalisations ci-dessous.

Réalisations des prêts de reprise - JA (milliers de F)

	JA prêts de reprise			dont ceux de + de 300 000 F		
	nombre	montant	montant moyen	nombre	montant	montant moyen
1974	96	17 577	183	18	6 585	365
1975	85	17 053	200	17	6 853	403
1976	104	23 136	222	26	11 108	427

Source : Ministère de l'Agriculture - Statistiques des prêts du Crédit Agricole.

(1) Source : Ministère de l'Agriculture. Statistiques sur les prêts du Crédit Agricole.

(2) Le total général comprend en outre des postes non relevés ici.

On observe d'autre part un recours important au MTO pour financer les reprises (1). En effet dans l'ensemble des MTO réalisés ces mêmes années, 23 % sont utilisés à la reprise des trains de culture :

Réalisations de prêts de reprise - MTO (milliers de F)

	Ensemble MTO	dont prêts de reprise			dont ceux de + de 300 000 F		
		nombre	montant	montant moyen	nombre	montant	montant moyen
1974	21 834	58	6 579	113	3	975	325
1975	21 497	61	8 575	140	9	3 539	393
1976	45 326	36	4 985	138	2	778	389

Source : id.

La concentration de ces prêts "reprises" est cependant moindre que pour les surbonifiés (23 % en moyenne sur nos trois années vont à des prêts de plus de 300 000 frs).

La tendance à l'augmentation du montant moyen des prêts spécifiquement liés aux reprises est modérée. On a vu la stagnation du montant moyen de l'ensemble des prêts JA, même si le nombre de ces prêts par bénéficiaires s'accroît. Ceci peut être lié soit à une stabilisation du montant des dépenses de reprise correspondantes, soit à la politique de plafonnement de la caisse.

En effet à la suite du contingentement des prêts bonifiés, le CRCA de l'Oise a pris depuis 1973 un certain nombre de mesures :

Pour les MTS JA, les mesures ont été les suivantes :

22/6/1973 - encours des prêts pour reprise d'exploitation limité à 300 000 Frs par exploitation.

3/5/1974 - plafond d'encours pour tous les besoins professionnels fixés à 400 000 F.

19/7/1974 - Seuls les prêts reprise d'exploitation restent plafonnés à 400 000 F. Les autres besoins (matériel, bâtiments) n'entrent plus dans ce plafond. Par ailleurs, l'habitat de l'exploitant peut être financé au taux de 4 % dans la limite de 150 000 F.

8/10/1974 - Suppression des plafonds d'encours à l'exclusion du plafond de 150 000 F fixé pour l'habitat de l'exploitant.

29/4/1975. Plafond d'encours fixé à 500 000 F par exploitation quel que soit l'objet du prêt y compris le sous-plafond de 150 000 "habitat".

Pour les MTO destinés aux reprises: le 22/6/1973 - encours des prêts limités à 300 000 Frs, le 16/12/74 l'encours est porté à 500 000 F (à noter que ce plafond n'est pas cumulable avec l'encours des prêts reprise "JA" déjà consentis).

(1) Les statistiques fournies ne permettent pas de savoir dans quelle mesure ces prêts sont complémentaires de JA ou s'ils servent à des reprises faites par des agriculteurs ne réunissant pas ou plus les conditions pour obtenir un JA.

Ces mesures contrairement à celles prises dans d'autres caisses ont exclu le plafonnement à l'hectare.

2. Critères de structure et distribution des prêts JA dans l'Oise

Notre population comprend les exploitations ayant réalisé au moins un prêt JA concernant une reprise d'exploitation de 1971-1975. Nous allons la comparer à l'ensemble de notre échantillon d'exploitations pérennes endettées (1).

Tableau 28. Exploitations ayant réalisé des prêts JA dans l'Oise.

a. structure 1975

	PBPS	SAU	FVD	UGB	Age chef	PAT totales	PAT salariées
Avec réalisation de prêts JA							
- classe de PAT 0,75-1,75	69	56	3,6	17	28	1,3	0,1
" " 2,50-5	176	110	11,7	49	39	3,4	1,5
- OTE agriculture générale	177	126	10,8	18	32	3,0	2,0
- ensemble	129	86	9,3	39	36	2,5	1,0
Exploitations pérennes endettées							
- classe de PAT 0,75-1,75	69	43	17	31	43	1,4	0
" " 2,50-5	1,54	98	32	43	50	3,1	1,2
- OTE agriculture générale	149	102	32	18	47	2,8	1,3
- ensemble	107	68	21	35	47	2,3	0,8

b. Endettement en 1975 par grande catégorie de prêts.

	LMT	CT et OCC	Encours en LMT				Encours total
			surbonifié	bonifié	non bonifié et plafonné	plafonné	
Avec réalisation de prêts JA							
- classe de PAT 0,75 - 1,75	201 600	15 200	159 400	23 500	18 700	8 800	222 000
- " " 2,50 - 5	292 100	76 400	236 500	46 600	9 100	9 100	368 500
- OTE agriculture générale	383 300	80 900	301 400	60 100	21 800	21 800	464 300
- ensemble (2)	249 700	45 500	187 600	48 100	14 000	12 500	295 200
Exploitations pérennes endettées							
- classe de PAT 0,75 - 1,75	76 100	3 700	37 000	26 700	12 400	6 500	79 800
- " " 2,50 - 5	169 400	34 800	66 800	46 900	55 700	46 700	204 200
- OTE agriculture générale	158 800	39 600	47 200	54 700	56 900	43 600	198 400
- ensemble	113 100	21 600	43 800	38 700	30 600	23 500	134 700

Source : échantillons.

(1) Cette dernière sous-population exclut par définition la population JA.

(2) Les tableaux des CRCA donnent pour ceux qui se sont installés entre 1972 et 1975 un encours moyen de 286 200 F.

La population des agriculteurs ayant réalisé un prêt JA a donc une dimension économique supérieure à la moyenne des exploitations pérennes endettées. La superficie des JA est, elle aussi, supérieure (86 ha contre 68 ha). Leur endettement est très élevé. La différence entre les structures d'encours porte sur le poste surbonifié.

Un tel recours au financement surbonifié correspond à une forte aide de l'Etat à ces installations que l'on peut d'ailleurs apprécier plus précisément. Si l'on appelle Subvention Equivalente la subvention qu'il faudrait donner à l'emprunteur pour qu'il ait la même annuité à payer en empruntant la somme restante aux taux du marché, la subvention équivalente moyenne pour un jeune agriculteur s'installant dans l'Oise oscille actuellement entre 80 000 et 90 000 F dont 60 000 - 70 000 pour les prêts JA (1).

Précisons d'autre part la structure de leur endettement LMT (cf. tableau 29).

Tableau 29. Endettement par grande catégorie d'objets en 1975
Exploitations ayant réalisé des prêts JA reprise de 1971 à 75 et exploitations pérennes endettées (Encours en F)

	Foncier	Habitat	Calamité	JA	Reprise MTO	Equipe-ment	dont PSE et MTS élevage
Avec réalisation de prêts JA							
. classes de PAT 0,75-1,75	15 400	13 300	7 800	136 600	12 000	16 600	1 200
. " 2,50-5	12 300	8 400	26 400	191 300	31 700	22 200	6 600
. OTE agriculture générale	41 600	4 600	28 900	241 500	35 700	31 100	4 000
ensemble	24 200	16 000	13 000	152 700	23 600	20 200	4 500
Pérennes endettées							
. classe de PAT 0,75-1,75	33 700	13 700	700	7 800	5 100	11 900	3 400
. classe 2,50-5	50 300	25 500	12 100	9 400	6 600	55 100	9 300
. OTE agriculture générale	46 600	28 000	11 300	10 800	10 600	50 000	800
ensemble	38 100	19 800	4 900	7 200	5 700	31 800	5 200

Source : échantillons.

(1) Ces résultats ont été élaborés par le CRCA de l'Oise (et donc diffèrent très légèrement des données départementales jusqu'ici présentées regroupant les résultats fournis par les CRCA de l'Île de France et de l'Oise pour leurs activités dans le département de l'Oise) :

Encours bonifié et subvention équivalente : moyenne par exploitant réalisant un premier prêt JA dans les années.

	1972	1973	1974	1975	1976	1977
encours bonifié moyen	249 433	260 455	245 910	244 299	241 371	300 172
subvention moyenne	98 515	96 531	89 392	81 722	73 598	86 736
- dont encours JA moyen	116 954	140 470	163 392	178 533	200 229	264 419
- et subvention équivalente correspondante	61 625	62 615	65 740	64 670	63 487	76 148

Ces mêmes données permettent de saisir la dispersion des subventions équivalentes : ainsi parmi les exploitants s'installant de 1973 à 1977, certains bénéficient d'une subvention équivalente de plus de 200 000 F.

Contrairement à d'autres départements l'installation ne passe pas par un endettement foncier important. On constate en effet que l'encours foncier est moins élevé chez ceux qui s'installent, à l'exception des exploitations de l'OTE agriculture générale pour lesquelles le recours à l'endettement foncier est équivalent dans la population qui s'installe et chez les autres endettés.

c) Les conditions de la reprise

Les conditions de la reprise sont cernées à partir de données détaillées observées auprès de la CRCA. On précise ainsi les diverses catégories de dépenses financées. La plus grande finesse des données a conduit à utiliser simultanément deux échantillons d'exploitations. Ceux-ci se sont révélés être d'une sensibilité légèrement différente. On présentera rapidement les deux.

Tableau 30. Financement des reprises des exploitations ayant réalisé au moins un prêt JA reprise

	Prêts MTS JA reprise			Prêt MTO reprise			Autres MTS JA	
	réalisation	dépense total	dont cheptel vif et mort	réalisation	dépense total	dont cheptel vif et mort	réalisation	dépense
Echantillon 1								
. ensemble	187 200	312 900	231 500	19 700	42 400	34 300	49 800	65 200
. OTE agriculture générale	235 200	430 800	299 000	26 700	68 100	53 100	80 400	103 200
Echantillon 2								
. ensemble	171 400	259 800	199 200	16 400	31 300	26 500	39 400	53 000
. OTE agriculture générale	187 600	304 100	222 000	12 800	32 700	25 500	58 200	78 300
. classe de PAT 0,75-1,75	144 800	211 600	153 200	7 000	8 100	7 900	28 700	37 800

Source : échantillons.

Les niveaux d'encours de l'échantillon 1 paraissent plus proches des résultats déjà présentés (1). Dans ce cas, en ce qui concerne les reprises en MTS JA, les prêts financent 60 % de la dépense totale et 81 % de la dépense en cheptel vif et cheptel mort. Ces proportions sont plus faibles (respectivement 55 et 79 %) pour les exploitations de l'OTE agriculture générale. Celles-ci par contre bénéficient plus massivement des autres prêts JA et MTO.

Ces remarques sont confirmées par l'échantillon 2 où cependant le financement par MTS JA couvre une part plus importante des dépenses (66 % de la dépense totale et 86 % de la dépense en cheptel vif et cheptel mort pour l'ensemble de la population).

(1) En particulier les chiffres de réalisation sont à mettre en rapport avec les statistiques sur les prêts JA ayant pour objet les "trains de culture".

d) Les successions par des jeunes

Notre échantillon enregistre entre 1971 et 1975 un certain nombre de remplacements de chefs d'exploitations, parmi ces derniers nous avons sélectionné une population de jeunes (40 ans au plus en 1975), de manière à essayer de mieux cerner le phénomène d'installation des jeunes(1).

On constate que ces successions sont liées dans la quasi-totalité des cas à un accès à l'endettement. Un groupe significatif d'exploitations connaît une installation sans prêt JA. Cette dernière sous-population ne sera pas analysée ici.

Par contre dans l'ensemble de ceux qui s'installent ayant recours au crédit, la situation est différente selon que leur prédécesseur avait ou non un endettement.

1) Les non-entendées 1970

Tableau 31. Situation structurelle des exploitations non endettées en 1970

	ensemble de l'échantillon
PBPS	92
SAU	60
FVD	15
UGB	30
Age chef	60
PAT totales	2,8
PAT salariées	0,8

Tableau 32. Situation structurelle de ces mêmes exploitations en 1975.

	ensemble de l'échantillon
PBPS	83
SAU	51
FVD	6,5
UGB	24
Age chef	30
PAT totales	1,7
PAT salariées	0,4

(1) Par rapport à 1970, on enregistre dans la structure de notre échantillon des changements significatifs. 1) Fractionnement d'exploitations existant en 1970, (apparition de nouvelles exploitations, dites exploitations filles) 2) représentativité statistique de la tranche de PAT 0,75-1,75 en 1975, contrairement à 1970, et 3) installations en nombre significatif dans l'OTE agriculture générale en 1975.

2) Les endettées 1970.

Tableau 33. Situations structurelles 1970, 1975.

	ensemble de l'échantillon
PBPS 70	95
75	104
SAU 70	56
75	72
FVD 70	27
75	10
UGB 70	32
75	20
Age 70	54
chef 75	29
PAT 70	2,5
total 75	1,9
PAT 70	1,0
sal. 75	0,8

Ces tableaux nous permettent de constater que la situation structurelle (SAU, PBPS) des successeurs est meilleure pour ceux dont l'installation se fait sur des exploitations déjà endettées en 1970. Pour les premières la SAU et la PBPS s'accroissent alors que pour les non-endettés les deux indicateurs diminuent.

En ce qui concerne l'endettement la situation est la suivante.

Tableau 34. Encours pour les exploitations non endettées en 1970 et endettées en 1975 (1)

	ensemble de l'échantillon
Ec LMT	171 963
Ec CT Occ	31 321
Ec Surb.	120 448
Ec Boni	34 243
Ec LMT NB et PL	17 271
Ec plaf.	4 729
Ec Total	203 284

(1) En fait, il reste par rapport aux non-endettées 1970, un nombre non significatif de non-endettées 1975.

Tableau 35. Situation d'endettement pour les endettées 1970

a. en 1970

	ensemble de l'échantillon
Ec LMT	97 586
Ec Occ	30 108
LMT surb	50 320
LMT Boni	31 888
LMT NB et plaf.	15 378
LMT plaf.	15 378
Ec Total	127 694

b. en 1975

Ec LMT	275 759
Ec Occ	62 679
LMT surb	214 084
LMT Boni	45 911
LMT NB et plaf.	15 764
LMT plaf.	15 764
Ec total	338 438

L'accès au surbonifié est nettement plus important pour les endettées 1970 que pour les autres. Ce qui correspond de fait à un poids des JA plus important (182 000 F contre 86 000 F) et à un montant de reprise plus élevé.

III. B. Les prêts fonciers

A la suite de leur progression rapide dans les années 1960, ces prêts ont été particulièrement touchés par la politique d'encadrement du crédit et de contingentement des prêts bonifiés. Cette politique s'est imposée aux différentes Caisses Régionales. Dans l'Oise, les réalisations foncières ont augmenté jusqu'en 1972. Après cette date jusqu'en 1977 elles ont baissé ou stagné en francs courants. Cet important recul s'accompagne de la débonification progressive d'une partie des prêts. Les prêts fonciers non bonifiés créés en 1971 représentaient 27 % des réalisations foncières dès 1972. Leur part augmente régulièrement depuis, jusqu'à constituer environ la moitié des réalisations ces dernières années (1975-1977) (1).

Devant cette situation la Caisse de l'Oise a été conduite à prendre diverses mesures :

- des mesures limitatives (plafonnement des dépenses d'acquisition, successivement de 12 000 F par ha (5.72), de 15 000 (7.74) puis de 16 000 F (10.74); pas de financement bonifié quand le prix d'acquisition dépasse 25 000 F (10.74);
- des mesures sélectives visant à réserver le financement surbonifié aux opérations (soultes, droits de préemption) qui évitent des démembrements d'exploitation.

Entre autres conséquences, cette politique de la CRCA a eu pour effet de modifier les objets financés : les agrandissements représentaient le tiers des financements en 1972 et moins de 10 % en 1975. Inversement les achats des preneurs en place passent dans le même temps de 50 à 79 % des financements (1).

(1) Cf. Ministère de l'Agriculture - Statistiques sur les prêts du Crédit Agricole.

Malgré ces restrictions récentes les prêts fonciers occupent encore une très grande place dans l'encours des agriculteurs : les encours fonciers représentent actuellement - mi 78 - 23 % de l'encours à long et moyen terme des agriculteurs de l'Oise (1).

1. Les exploitations touchées par le financement du foncier

Parmi la population des exploitations accédant à la propriété, celles qui ont recours aux prêts fonciers ont une position particulière (cf. tableau 36).

Tableau 36. Superficie moyenne des différentes sous populations d'exploitations accédant à la propriété.

surface moyenne (ha)	SAU moyenne des exploitations dont la FVD a augmenté entre 1970 et 1975 (2)						Surface de l'exploitation départementale moyenne	
	avec prêt foncier		sans prêt foncier avec encours en 75		sans encours en 75		1970	1975
	1970	1975	1970	1975	1970	1975		
	77	80	67	71	56	49	50	58

Source : Echantillons et RGA - EPEXA.

Les exploitations qui augmentent leur FVD entre 1970 et 1975 et qui ont un prêt foncier ont les structures les plus grandes. Or, comme le montrent les données de la SCAFR, les exploitations de moins de 20 ha interviennent beaucoup sur le marché foncier (3) Pour les années récentes ceux-ci achètent en effet plus de la moitié des surfaces acquises par des agriculteurs. Les achats moyens par contre sont d'importance comparable (5 ha environ) quelle que soit la superficie des agriculteurs acquéreurs.

(1) Les tris des CRCA Oise et Ile de France déjà cités montrent que les agriculteurs du département ont, mi-1978, 225 millions d'encours foncier pour 973 millions d'encours LMT. La partie bonifiée de l'encours foncier est de 179 millions pour un encours bonifié total de 771 millions.

(2) L'accession à la propriété est saisie par l'augmentation de FVD. Cette méthode est approximative dans la mesure où un héritage ou une reprise peuvent concurremment à un achat modifier le FVD.

(3) Cf. Le marché des terres agricoles en 1976 et en 1977. Oise. Etude annuelle réalisée par la SCAFR. Pour l'Oise les données ne sont disponibles que pour ces deux années dont les résultats cumulés sont : marché des fonds agricoles de plus de 1 ha : 7375 ha, achats des agriculteurs : 5252 ha dont achats des agriculteurs de moins de 20 ha 2761 ha.

On peut donc dire que parmi ceux qui achètent des terres, ce sont les exploitants dont les structures sont les plus importantes qui sont endettées.

2. Situation des exploitations ayant accru leur FVD

Si parmi les exploitations ayant accru leur FVD ce sont les plus importantes d'entre elles qui ont recours aux prêts fonciers, leur évolution économique ne se distingue guère des autres exploitations endettées (cf. tableau 37).

Tableau 37. Caractéristiques de structures des exploitations ayant accru leur FVD

a. exploitations ayant réalisé au moins un prêt foncier

		PBPS	SAU	FVD	UGB	Age	PAT totales	PAT sala.
1970	ensemble	108,4	77,3	12,6	40,6	41,0	2,5	1,0
	OTE agriculture générale	146,2	115,5	11,4	28,5	39,7	2,8	1,7
1975	ensemble	123,6	80,4	35,4	46,3	44,8	2,5	1,0
	OTE agriculture générale	157,8	113,8	55,2	19,4	42,6	2,8	1,5

b. exploitations n'ayant pas réalisé des prêts fonciers mais ayant un encours en 75

1970	ensemble	101,3	67,0	17,0	28,7	44,7	2,5	1,0
	OTE agriculture générale	122,2	87,7	25,6	17,2	42,5	2,8	1,5
1975	ensemble	110,6	71,0	30,4	28,9	46,9	2,3	0,8
	OTE agriculture générale	134,0	90,4	40,4	15,1	46,3	2,5	1,3

c. exploitations sans encours en 1975

1970	ensemble	76,2	55,7	12,5	23,2	52,6	2,8	1,6
	classe de PAT 0,75-1,75	23,3	19,8	5,0	16,0	54,9	1,1	-
1975	ensemble	64,7	48,6	31,2	18,0	57,4	2,0	1,0
	classe de PAT 0,75-1,75	37,8	29,3	17,4	21,6	58,3	1,2	-

On retrouve ici la différence entre exploitations avec encours et exploitations sans encours : parmi les exploitations qui augmentent leur FVD entre 1970 et 1975, celles qui ne sont pas endettées ont une superficie au départ voisine de la moyenne départementale mais elles régressent au cours de la période. Elles voient en effet leur surface diminuer et leur dimension économique se restreindre.

Plus précisément cette évolution moyenne recouvre deux situations différentes. Au sein de ces exploitations non endettées, les plus petites d'entre elles, celles situées dans la classe de PAT (0,75 - 1,75 PAT), s'agrandissent en augmentant leur FVD et accroissent leur dimension économique. Pour les autres, plus vastes au départ, le recul est donc plus marqué que ne le fait apparaître la moyenne. Dans ce cas la variation de faire valoir direct se réalise sur des exploitations sans perspective de développement - éventuellement en prélude à la retraite (cf. les différences d'âge). Il faut néanmoins remarquer que ces exploitations emploient une main d'oeuvre importante.

La situation des exploitations endettées accroissant leur FVD est différente. D'une part les chefs d'exploitation sont plus jeunes, mais surtout ce sont des exploitations au départ plus grandes, de dimension économique plus importante, en particulier celles de l'OTE agriculture générale. Si l'accroissement de propriété est plus considérable pour les exploitations qui réalisent des prêts fonciers, les augmentations de FVD de toutes les exploitations endettées ne modifient guère la structure des exploitations (1) et la progression de leur dimension économique est dans tous les cas très limitée.

Pour faciliter la comparaison des dimensions économiques on présente ci-dessous l'évolution de la PBPS ramenée à l'hectare pour les différentes sous-populations analysées :

Tableau 38. Evolution de la PBPS à l'hectare des différentes sous-populations.

	PBPS/ha		soit $\frac{1975}{1970}$	
	1970	1975		
exploitations ayant connu un accroissement de FVD de 1970 à 1975	. avec prêt foncier	1,40	1,53	+ 9 %
	. sans prêt foncier	1,51	1,55	+ 3 %
	. avec encours 1975	1,37	1,33	- 3 %
	. sans encours 1975			
autres exploitations endettées	1,53	1,59	+ 4 %	
moyenne des endettées	1,47	1,56	+ 6 %	

Source : échantillons.

Si l'accroissement de la PBPS est un peu plus important pour les exploitations ayant réalisé un prêt foncier, la caractéristique la plus nette des différentes sous populations est bien la faiblesse quasi uniforme du développement de leur dimension économique, qu'elles aient eu ou non accès aux prêts fonciers.

(1) Cette situation est probablement à mettre en rapport avec le recul du financement d'agrandissements signalé plus haut.

3. Endettement foncier et endettement global

La plupart des études sur le financement ont observé que les exploitations endettées en foncier étaient fortement endettées par ailleurs : il n'y a pas opposition entre les différents types d'investissements. Cette constatation se vérifie dans l'Oise : les exploitations s'endettant en foncier voient leur encours augmenter très fortement entre 1970 et 1975 (il est multiplié par 3, 1). Cette augmentation est à attribuer bien sûr à l'accroissement de l'endettement foncier mais aussi à celui de l'encours d'équipement qui est d'ailleurs élevé pour toutes les exploitations endettées ayant accru leur faire-valoir direct. Cette croissance est supérieure à celle des exploitations endettées n'ayant pas accru leur faire-valoir direct. cf. tableau 39.

Tableau 39. Structure de l'encours des exploitations endettées avec et sans accroissement de FVD

	Surbonifié	Bonifié	Non bonifié et plafonné	Total LMT	Foncier	Equipement (E) (1)	E. $\frac{1975}{1970}$
accroissement de FVD							
• avec prêt foncier							
1970	35 847	21 540	12 079	69 466	19 870	15 779	x 2,91
1975	87 098	61 326	51 765	200 189	111 863	45 843	
• sans prêt foncier avec encours 1975							
1970	34 377	12 705	11 705	58 788	11 800	14 090	x 2,19
1975	28 126	20 638	22 149	70 913	8 809	30 927	
sans accroissement de FVD							
1970	29 920	23 517	11 583	65 019	5 503	16 595	x 1,84
1975	65 242	36 777	23 032	125 052	13 406 (2)	30 683	

Source : échantillons.

(1) Equipement ici = encours hors calamité, foncier et JA.

(2) Cette augmentation d'encours foncier s'explique par le fait que des successions père-fils à la tête des mêmes exploitations ont entraîné à la fois une diminution du FVD (mise en fermage familial) et des achats ultérieurs du foncier par les fils ou des paiements de soultes, sans pour autant atteindre le niveau de FVD de 1970. Notre critère de tri étant, rappelons-le, l'augmentation de FVD.

L'accès à l'endettement foncier, s'il n'entraîne pas ici une modification sensible de la dimension économique des exploitations, est toujours lié à un fort accroissement de l'encours. Parmi les sous-populations distinguées ici, en 1970 les exploitations qui réaliseront au cours de la période des prêts fonciers avaient déjà un encours foncier plus élevé et la plus forte proportion de leur encours en bonifié et surbonifié. En 1975 l'encours de ces exploitations fait une place encore plus large aux prêts bonifiés et surbonifiés.

III. C. Les prêts spéciaux d'élevage (p.s.e.)

Bien que les productions animales soient secondaires dans le département, elles concernent à titre principal un ^{fort} pourcentage d'exploitations. Ces exploitations connaissent un certain nombre de transformations et il a semblé utile d'analyser l'impact de l'instrument spécifique de rationalisation de l'élevage que constituent les PSE.

1. Généralités

Les encours en PSE représentent un faible pourcentage de l'encours de la CRCA : 4 % des encours surbonifiés en 1978, 3 % de l'ECLMT à cette même date. Sur la période 1973-1976 les encours en fin d'année passent de 7,6 à 35,4 millions de F. Enfin les réalisations baissent nettement sur la période récente (tableau 40).

Tableau 40. Répartition par objet des PSE sur la période 1974-1977

année	bâtiments		cheptel			matériels	ensemble
	bovins	autres	bovins		autres		
			VL	autres			
1974	7,45	0,94	1,44	0,20	0	1,29	11,31
1975	4,64	1,45	1,73	0,28	0,38	1,46	9,95
1976	4,95	1,70	1,54	0,07	0,34	1,84	10,43
1977	1,66	0,91	0,45	0,02	0	0,62	3,68

Source : Ministère de l'Agriculture - Statistiques sur les prêts du Crédit Agricole.

La valeur moyenne des encours PSE par bénéficiaire en 1978 est légèrement inférieure à celle des départements où les PSE sont davantage employés (cf. tableau 41).

Tableau 41. Encours moyen en PSE par bénéficiaire dans les Côtes-du-Nord, l'Oise et la Sarthe.

	Encours PSE (milliers de F)	nbre bénéficiaire fin 77	ECPSE/bénéficiaire (F)
Côtes-du-Nord	243 627	3 927	62 000
Oise	32 874	655	50 200
Sarthe	92 777	1 810	51 300

Source : Ministère de l'Agriculture - Statistiques sur les prêts du Crédit Agricole.

des
Ceci correspond à une plus grande dispersion objets financés et à un moindre poids des bâtiments.

2. Les exploitations ayant bénéficié de PSE

L'analyse porte sur les exploitations orientées sur les systèmes où dominent les productions bovines. Ceci permet de disposer d'une population significative des exploitations ayant réalisé un ou des PSE entre 1971 et 1975 et de la comparer aux exploitations endettées des mêmes OTE mais sans PSE.

Pour l'ensemble des OTE où l'élevage bovin domine 59 % des exploitants sont endettés dont un cinquième seulement a bénéficié de PSE.

a. Evolution des structures d'exploitations (tableau 42).

Tableau 42. Caractéristiques structurelles des exploitations ayant réalisé des PSE sur la période 71-75.

Exploitations où les bovins dominant	PBPS		SAU		FVD		UGB		Age chef		PAT tot.		PAT sal.	
	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75
expl. avec réalisation de PSE sur la période	97	113	67	63	10	17	71	83	37	41	2,1	2,1	0,5	0,4
expl. sans PSE mais avec encours non nul	50	60	34	38	7	12	34	41	47	48	1,7	1,7	0,3	0,2
expl. non endettées	22	24	19	18	8	8	17	20	59	65	1,0	1,0	0,2	0,1

	Porcins		ovins		bovins		vaches lait.		V. L./bovins	
	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75
expl. avec réalisation de PSE	2	7	5	6	93	102	25	36	27%	35%
expl. sans PSE mais endettées	8	3	6	10	40	49	15	17	38%	35%
expl. non endettées	2	0	4	4	20	22	6	6	30%	27%

Source : échantillons.

Les exploitations ayant réalisé un PSE se caractérisent par des dimensions beaucoup plus importantes en 1970 que celles qui n'en ont pas réalisé. Les niveaux de PBPS, de SAU et d'UGB des premières sont en effet deux fois plus élevés. Cette différence se retrouve en 1975 et l'on observe que l'intensification a été plus prononcée sur la période dans les exploitations avec PSE (tableau 43).

Tableau 43. Evolution de la PBPS / ha et des UGB/ha

OTE où les bovins dominant	PBPS/SAU		UGB/SAU	
	70	75	70	75
expl. avec PSE	1,45	1,79	1,1	1,3
expl. sans PSE	1,47	1,58	1,0	1,1

Source : échantillons.

L'évolution des effectifs des différentes espèces montre que dans les deux groupes seuls les bovins progressent, à un rythme comparable dans les deux cas. Les effectifs de laitières augmentent cependant beaucoup plus dans les exploitations avec PSE. Alors que les troupeaux laitiers des exploitations sans PSE conservent leur taille sur la période, ils s'accroissent très fortement dans le groupe avec PSE où ils passent de 25 à 36 laitières (+ 44 %). La spécialisation vers le lait initialement moins prononcée dans les exploitations ayant bénéficié de PSE s'affirme donc sur la période (1).

Enfin (tableau 44) les constructions de bâtiments concernent

Tableau 44. Constructions de bâtiments pour bovins (entre 1967 et 1975).

	nombre de V.L. logeables	nombre de bovins viande logeables
exploitations avec PSE	35	8
exploitations sans PSE	8	1

Source : échantillons.

principalement les exploitations avec PSE. En dehors d'elles les bâtiments construits ou aménagés sur la période sont de très petite taille. Les PSE sont donc liés à la restructuration dont la production bovine est ici comme ailleurs l'objet = concentration et intensification. Il faut cependant remarquer que les exploitations ayant bénéficié de PSE disposaient de structures de beaucoup plus grande taille et ont connu moins de transformations sur la période étudiée que dans un département comme les Côtes-du-Nord.

(1) Remarquons ici que cette évolution est plus marquée dans ce groupe qu'au niveau du département où la production de viande bovine s'accroît davantage que celle du lait. Il s'agit donc plutôt pour ces exploitations d'un mouvement de restructuration et de concentration à l'intérieur du groupe des producteurs de lait.

Tableau 45. Côtes-du-Nord - Evolution des structures d'exploitation avec et sans PSE - OTE Bovins dominant.

OTE où les bovins dominant	PBPS		SAU		UGB		PBPS/SAU		UGB/SAU	
	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75
exploitations avec PSE	48	62	25	29	31	49	1,9	2,1	1,2	1,7
exploitations sans PSE	31	39	19	21	20	29	1,6	1,9	1,1	1,4

Source : échantillons.

b. Evolution de l'endettement des exploitations avec et sans PSE.

Les exploitations avec PSE partent d'un niveau d'encours beaucoup plus élevé que celles qui n'ont pas bénéficié de ces prêts. L'écart s'accroît sur la période. Les premiers doublent en effet leur encours LMT alors que dans les secondes il n'augmente que de 50%. Cette évolution en valeur ne modifie pratiquement pas la répartition en valeurs relatives entre les catégories (cf. tableau 46).

Tableau 46. Endettement par catégorie de prêts bonifiés des exploitations avec PSE

a. en valeur

exploitations où les bovins dominant	LMT		Surbonifié		Bonifié		NB et plafonné	
	70	75	70	75	70	75	70	75
expl. avec PSE	70 200	136 900	46 700	94 100	12 200	28 000	11 300	14 700
expl. sans PSE	39 000	61 800	17 700	28 900	13 700	22 100	7 600	10 800

b. en pourcentage

exploitations où les bovins dominant	Surbonifié		Bonifié		NB et plaf.		Ensemble	
	70	75	70	75	70	75	70	75
expl. avec PSE	67	69	17	20	16	11	100	100
expl. sans PSE	45	47	35	36	20	17	100	100

Source : échantillons.

Le maintien de la place prépondérante du surbonifié dans les exploitations avec PSE s'explique comme l'indique le tableau suivant par un changement dans la répartition du surbonifié (diminution de la part des JA au profit des PSE et de l'endettement foncier).

Tableau 47. Endettement par objet dans les exploitations avec PSE.

	Foncier		Habitat		JA		PSE		Eq ^r .		cheptel		reprise MTO	
	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75
expl. avec PSE	16 400	41 800	7 700	13 200	24 600	13 500	0	42 500	15 700	22 800	1 500	900	4 100	1 000
expl. sans PSE	6 000	16 900	3 000	10 200	10 700	12 100	0	0	7 400	15 200	1 800	200	9 900	5 800

Source : échantillons.

Les PSE ont donc surtout bénéficié à des exploitants disposant au départ de structures nettement supérieures à la moyenne des systèmes orientés sur les productions animales. Pour les exploitations ayant recours à cet instrument spécifique on observe une intensification qui, si elle est supérieure, reste pourtant comparable aux autres exploitations endettées. L'élément marquant de leur évolution est la construction de bâtiments d'élevage, qui semble leur permettre de consolider leur situation économique.

IV. Etude de la concentration des encours

Dans cette partie, nous analysons la répartition des encours selon différents critères. Dans un premier temps, nous étudions comment le volume des prêts en cours se concentre selon les tranches d'encours à long et moyen terme, par rapport au nombre d'exploitations concernées, à leur production (PBPS) et à leur surface. Cet examen est mené à partir de notre échantillon (en 1970 et 1975) mais aussi à l'aide des tableaux fournis par la Caisse et qui concernent la totalité des agriculteurs endettés auprès d'elles (mi 1978).

Ensuite, nous analysons la répartition des encours selon l'existence ou l'absence de bonification, et selon l'objet des prêts.

1. Concentration des encours par tranche d'encours (tableau 48 et graphique 1).

Le tableau 48 et le graphique 1 permettent de situer la répartition des encours entre les exploitants selon le volume emprunté. Les chiffres fournis par l'échantillon pour 1970 et 1975 et par les tris effectués sur l'ensemble des agriculteurs en 1978 donnent une idée de l'évolution 1970-1978(1).

Les encours sont répartis d'une manière très inégale entre les classes d'exploitations.

De 1970 à 1975 la concentration de l'endettement varie peu. Elle semble diminuer en 1978.

(1) Pour l'échantillon, les tranches sont calculées selon l'encours LMT et pour la population elles le sont selon l'encours total (LMT + CT + OCCC). Il s'ensuit une certaine distorsion qui aboutit à gonfler un peu les tranches les plus élevées dans le cas de la population classée par encours total. Cette distorsion est sans importance en ce qui concerne la comparaison menée ci-dessus.

En 1970 comme en 1975 la moitié la moins endettée des exploitants endettés représente 10 % de l'encours alors qu'en 1978 elle en représente 15 %. Les exploitations les plus endettées et représentant 50 % des encours correspondent à un pourcentage croissant d'exploitations : 12 % en 1970 et 18 % en 1975 et 1978.

L'évolution dans la répartition des encours se manifeste donc par une augmentation du poids des classes d'encours élevé (plus de 200 000 F) Entre 1970 - 1975 et 1978, elles passent de 6 % à 24 % puis 35 % des exploitations représentant respectivement 36 % puis 65 % et 77 % de l'encours. Les classes d'encours faible diminuent au contraire fortement leur poids relatif.

Tableau 48. Concentration de l'encours LMT par tranche d'encours (en %)

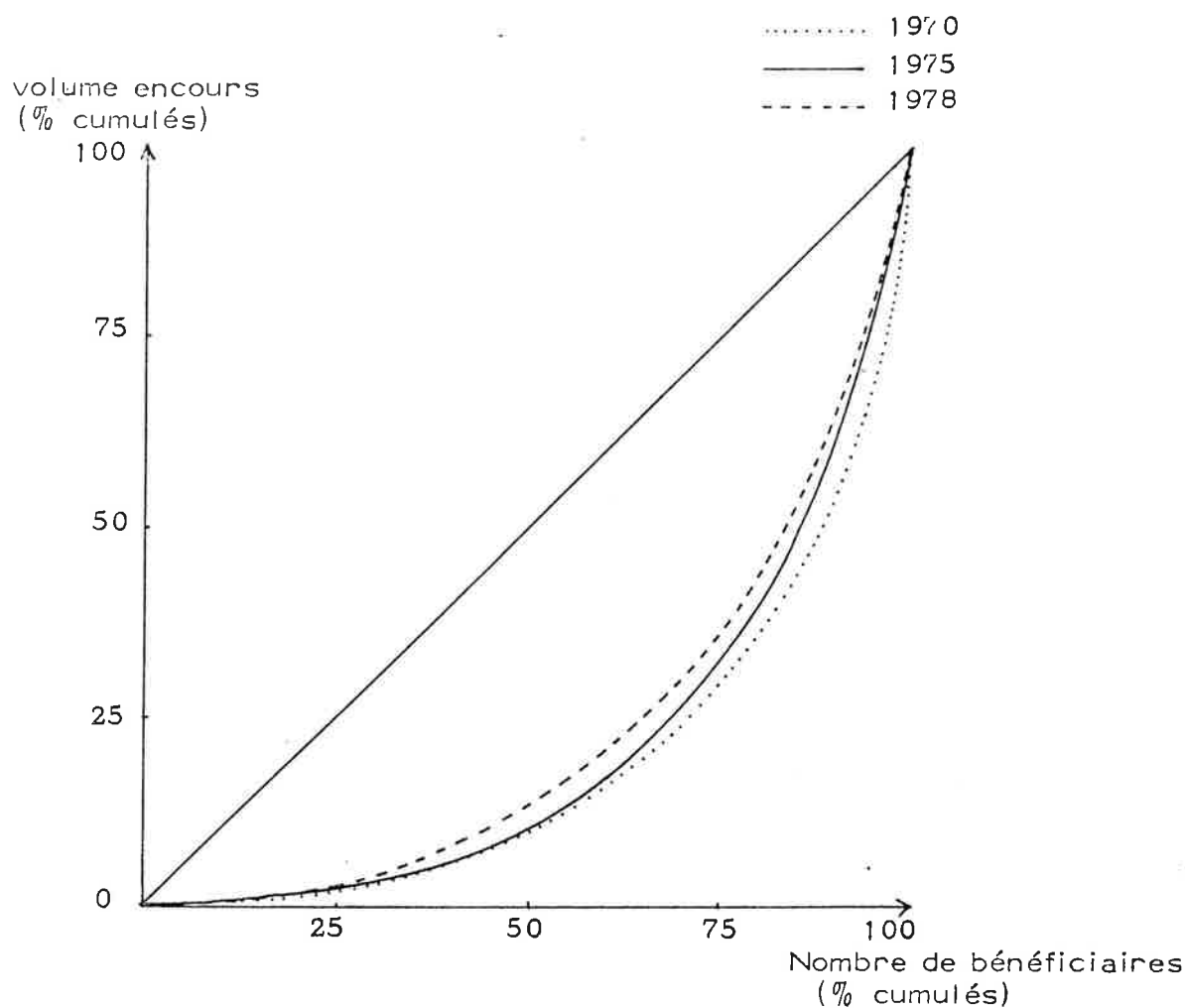
tranche d'encours	1970 (a)		1975 (a)		1978 (b)	
	nbre d'exploitations	valeur en cours	nbre d'exploitations	valeur en cours	nbre d'exploitations	valeur en cours
0 - 10 000	26	2	14	1	8	6
10 - 20 000	13	3	14	2	6	1
20 - 50 000	22	11	16	4	14	3
50 - 100 000	20	20	15	9	16	6
100 - 200 000	13	28	17	19	21	15
200 - 500 000	5	23	20	44	25	36
> 500 000	(1)(c)	(13)	4	21	10	39
ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : a. 1970 et 1975 : échantillon EPEXA.

b. 1978 : ensemble des agriculteurs endettés auprès de la CRCAM.

c. données non représentatives pour 1970.

Graphique 1. Concentration de l'encours LMT en 1970-1975-1978 (Oise).



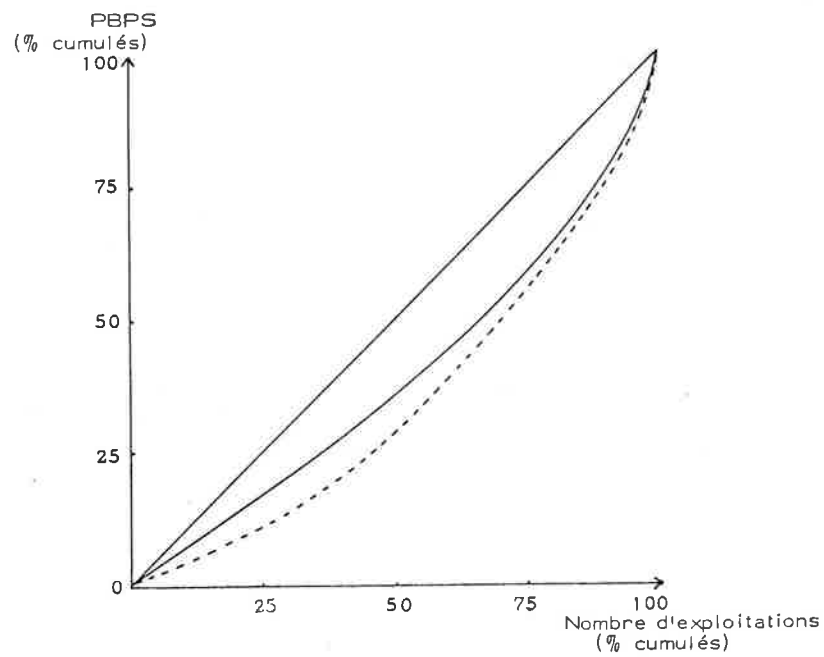
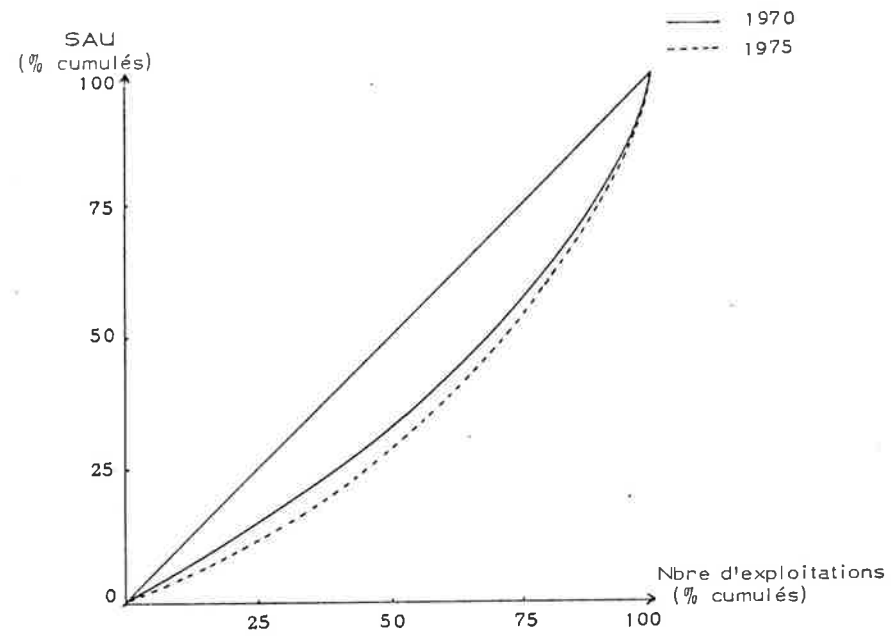
Les concentrations de la superficie et de la PBPS sont beaucoup moins prononcées que celles des encours (cf. tableau 49 et graphique 2). Ceux-ci ne sont donc pas répartis en liaison directe avec les moyens de production dont chaque classe dispose.

Tableau 49. Concentration de la PBPS et de la SAU par tranche d'encours (en %)

tranche d'encours	1970			1975		
	nbre d'exploitations	volume PBPS	volume SAU	nbre d'exploitations	volume PBPS	volume SAU
0-10 000	26	13	16	15	7	8
10-20 000	13	14	13	14	6	6
20-50 000	22	18	14	16	10	10
50-100 000	20	20	20	15	16	14
100-200 000	13	19	20	17	19	19
200-500 000	5	14	15	20	31	32
> 500 000	(1)	(3)	(2)	4	11	12
ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : échantillons.

Graphique 2. Répartition de la surface et de la PBPS entre les exploitations classées selon la tranche d'encours (Oise).



Les données structurelles évoluent peu sur la période d'une classe d'encours à l'autre (tableau 50). La PBPS moyenne passe de 97 à 111 et stagne le plus souvent. La SAU évolue peu elle aussi. On se trouve donc face à une stabilité structurelle relativement prononcée.

Tableau 50. Caractéristiques structurelles moyennes des exploitations par tranche d'encours LMT

tranche d'encours	PBPS		SAU		FVD		PAT totale		PAT sal.	
	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75
0 - 10 000	51	51	40	36	12	18	1,7	1,6	0,3	0,3
10 - 20 000	103	51	67	32	20	10	3,3	1,6	1,7	0,1
20 - 50 000	76	72	41	45	13	15	2,0	1,8	0,4	0,1
50 - 100 000	103	117	66	63	12	20	2,6	2,3	0,9	0,7
100 - 200 000	142	124	102	81	17	23	3,1	2,6	1,8	1,1
200 - 500 000	253	174	190	113	80	35	7,0	3,5	5,7	2,1
> 500 000	(176)	299	(113)	207	(29)	59	(3,3)	5,2	(2,3)	3,8
moyenne endettées	97	111	66	71	18	23	2,6	2,4	1,1	0,9
moyenne non endettées	39	38	27	25	6	10	1,4	1,4	0,5	0,5

Source : échantillons.

2. Concentration et bonification

Tableau 51. Répartition de l'encours par grande catégorie de prêts bonifiés (%).

	1970(a)				1975(a)				1978(b)			
	Surb.	Bon.	Autres	Total	Surb.	Bon.	Autres	Total	Surb.	Bon.	Autres	Total
0 - 10 000	56	9	35	100	55	13	32	100	71	20	9	100
10 - 20 000	37	38	26	100	33	22	46	100	59	32	9	100
20 - 50 000	36	32	32	100	24	33	42	100	61	27	12	100
50 - 100 000	42	37	21	100	54	22	24	100	62	26	12	100
100 - 200 000	52	29	19	100	48	23	29	100	65	22	13	100
200 - 500 000	56	29	15	100	50	33	17	100	62	21	17	100
> 500 000	(59)	(36)	(5)	100	42	33	25	100	38	31	31	100
ensemble	49	32	19	100	47	30	23	100	53	26	21	100

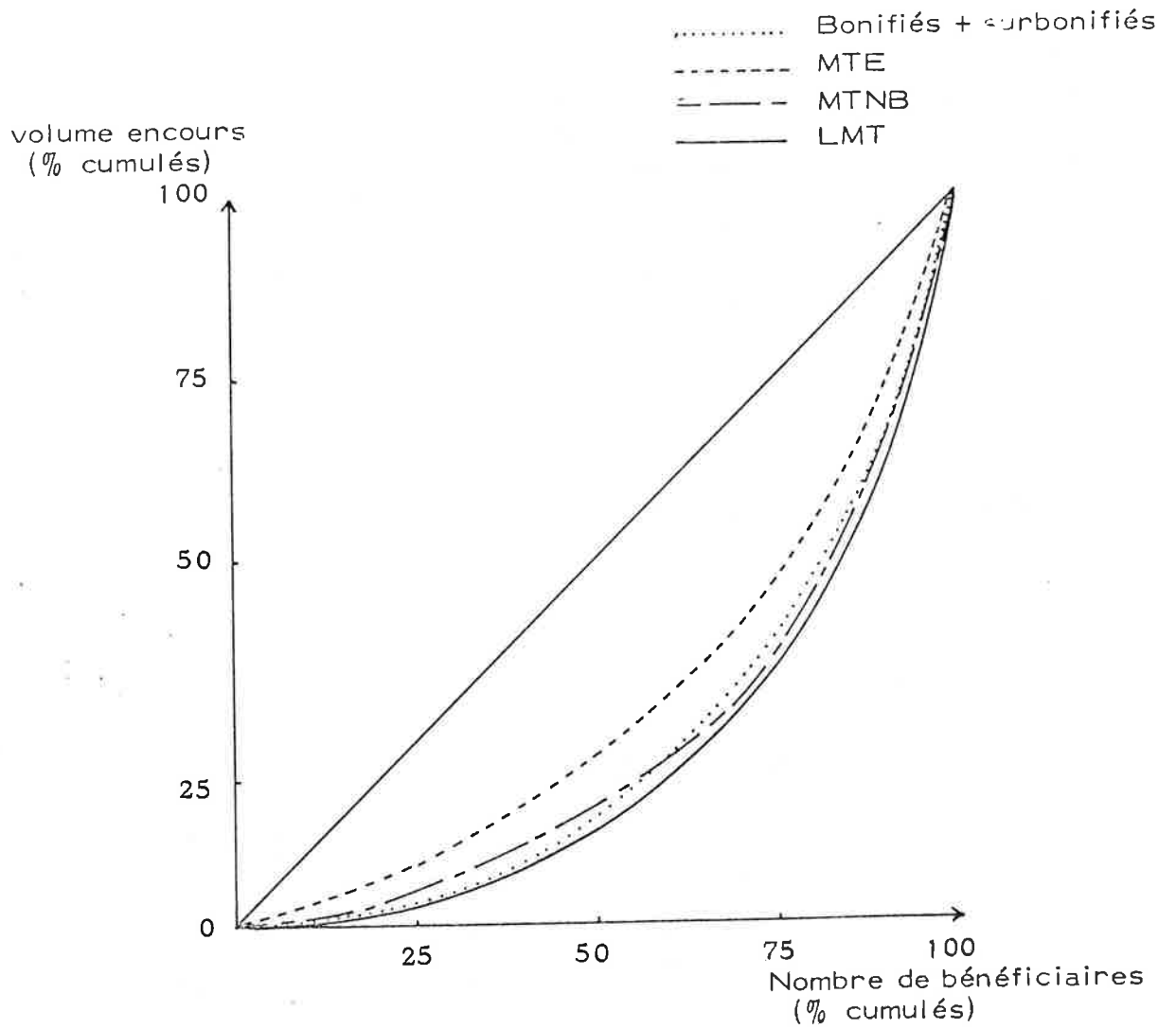
Source : (a) échantillons - (b) CRCAM.

Pour l'ensemble du département la répartition de l'encours entre endettement surbonifié, bonifié et non bonifié évolue très légèrement sur la période 1970 - 1978. Le poids du financement bonifié (bonifié et surbonifié) passe de 81 % à 77 % puis remonte à 79 % en 1978 (tableau 51).

D'une classe d'encours à l'autre la répartition par catégorie varie ainsi que son évolution.

Le surbonifié constitue en 1970 plus de la moitié de l'encours LMT dans la classe la moins endettée (moins de 10 000 F) ainsi que dans les classes ayant plus de 100 000 F d'encours. Dans les autres classes il est voisin

Graphique 3. Concentration de l'encours LMT par grand type de prêts en 1978 (Oise).



de 40 %. En 1975 la situation a légèrement évolué. Si dans la classe de moins de 10 000 F il continue de représenter plus de la moitié de l'encours il est en général inférieur à ce pourcentage dans les autres classes. Il est même devenu assez bas (24 % de l'encours LMT) dans la classe (20-50 000 F). En 1978 mise à part la classe des plus grands encours (plus de 500 000 F), où ils continuent de décroître en valeur relative, les pourcentages en surbonifié ont considérablement augmenté par suite de l'attribution des prêts calamités.

Le bonifié représente un pourcentage faible de l'encours LMT de la classe de moins de 10 000 F. En 1975 il joue un rôle plus important dans les classes d'encours comprises entre 10 000 et 100 000 F que dans celles dont l'encours est plus élevé. Situation qui s'inverse en général en 1975. En complément, l'endettement non bonifié (MTE et MTNB) joue un rôle plus important sur la période et croît davantage dans les classes d'encours faible (10-20 000 F et 20-50 000 F) ou à l'autre extrême dans les exploitations très endettées (plus de 500 000 F d'encours). C'est dans la classe 200-500 000 F d'encours qu'il est le moins important en valeur relative en 1975 alors que sur la période cette classe voit sa dimension économique diminuer sensiblement.

Le financement aidé joue donc un rôle d'autant plus grand que les encours sont plus élevés. Cette relation se maintient sur la période 70-75 avec toutefois une légère modification dans la répartition entre surbonifié et bonifié, qui ne remet cependant pas en cause la prééminence des surbonifiés.

La courbe de concentration par grande catégorie de prêts illustre (graphique 3) cette répartition. L'endettement surbonifié et bonifié est beaucoup plus concentré que l'endettement non bonifié. Dans ce dernier on observe cependant une différence entre le MTE qui est réparti d'une manière plus égale que les bonifiés et le MTNB qui va au contraire davantage aux exploitations fortement endettées notamment sur la fin de la période. En 1978 le MTNB représente ainsi 21 % de l'encours de la classe de plus de 500 000 F qui représente à elle seule 69 % de ces prêts. Mais cette classe qui représente également 11 % des exploitations concentre 34 % de l'encours en surbonifié et bonifié.

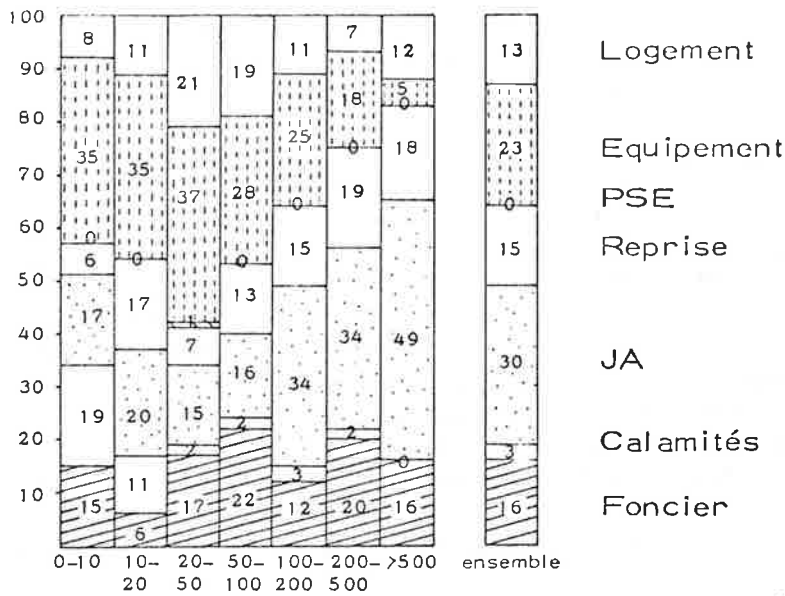
3. Encours par grande catégorie d'objet

a. Comparaison 70-75

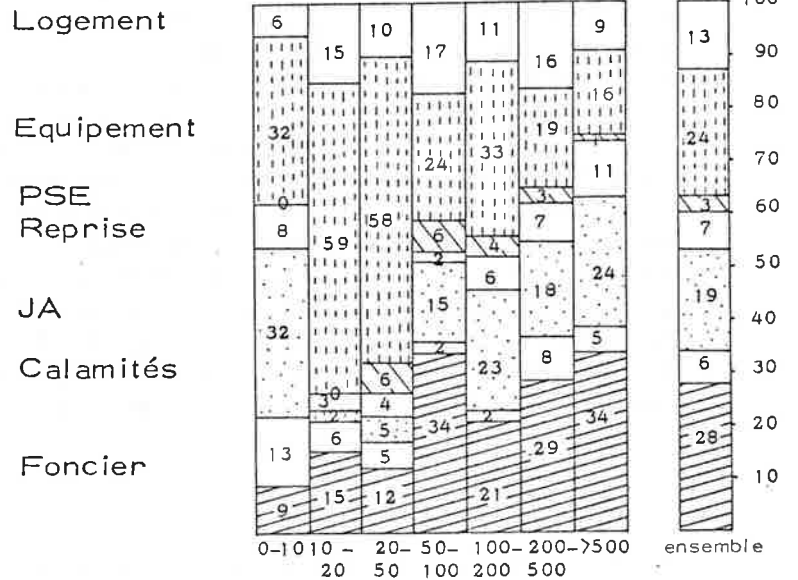
Trois grands objets peuvent être distingués, le foncier, les JA, l'équipement.

L'endettement foncier augmente sensiblement en 1970-1975. (graphique 4). En 1970 il est réparti d'une manière relativement équilibrée. En 1975 il est peu important dans les classes d'encours inférieur à 50 000 F où il représente moins de 15 %. Il représente au contraire plus de 30 % des encours dans les classes d'encours élevé. L'accroissement de l'endettement en foncier touche donc principalement les exploitations les plus endettées.

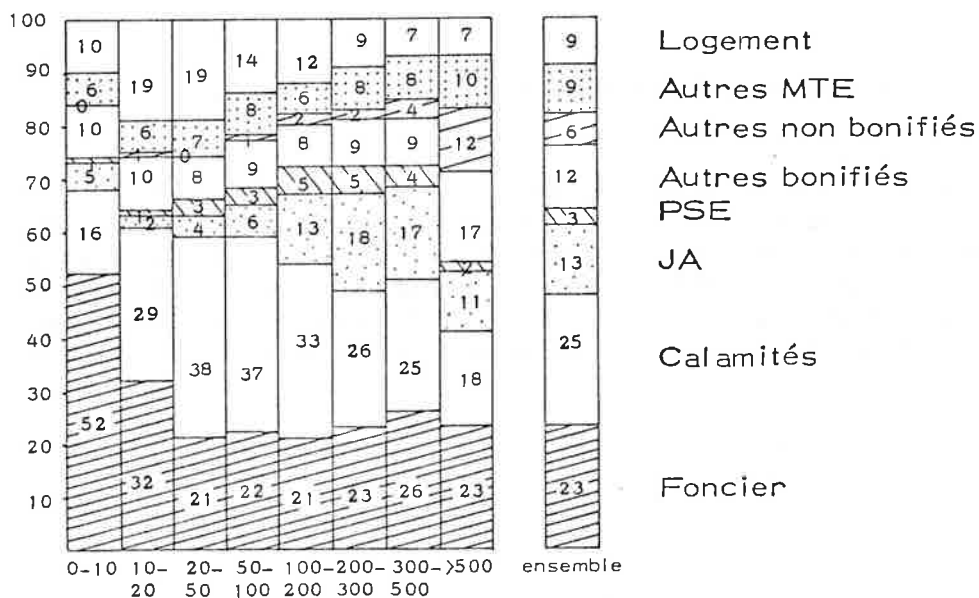
Graphique 4. Répartition de l'encours LMT par tranche d'encours et par catégorie d'objet (en milliers de F) (Oise), 1970



1975



1978



Les JA et les MTO reprise constituent en 1970 l'élément le plus important de l'encours LMT et ceci est particulièrement net pour les classes de grand encours où les deux objets représentent 53 % de l'encours de la classe 200-500 000 F et 67 % de l'encours de la classe de plus de 500 000 F. En 1975 la part de ces encours est nettement moins importante mais ils continuent de jouer un grand rôle notamment dans classes de grand encours dont ils représentent près du 1/3 de l'encours LMT, ainsi que dans les exploitations peu endettées où ils correspondent à 40 % de l'encours.

Les prêts pour l'équipement constituent un autre poste important. A la différence des prêts précédents ils concernent surtout les exploitations d'encours faible ou moyen. Leur endettement repose sur la période étudiée pour une part croissante sur ces prêts. Pour les deux classes 10-20 000 et 20-50 000 F ils représentent respectivement 34 % et 36 % de l'encours LMT en 1970 et 59 et 58 % en 1975.

b. 1978

Les données correspondantes pour l'année 1978 reposent non plus sur notre échantillon mais sur l'ensemble de la population endettée du département de l'Oise. De ce fait on constate certaines différences entre les résultats de 1978 et ceux des deux années de référence. En particulier l'endettement foncier est alors beaucoup plus important dans la classe de moins de 10 000 F d'encours.

Mais ce qui caractérise la répartition des encours à cette date c'est l'importance des prêts calamités. Ils représentent pour la moyenne de la population 25 % de l'encours atteignant 38 % de l'encours pour la classe 20-50 000 F et 37 % pour la classe de 50 à 100 000 F. Le développement de ces prêts a diminué la part relative des JA mais ceux-ci restent importants et nettement liés au niveau des encours moyens des classes individualisées. Ce type de prêt a donc joué et continue de jouer un rôle de premier plan dans le financement des exploitations et notamment pour celles qui sont les plus endettées, où il représente en même temps un moyen d'accès privilégié à la bonification.

L'analyse de la concentration des encours montre donc sur quels éléments principaux repose le financement des exploitations du département.

La distribution des prêts est relativement concentrée sur un nombre réduit d'exploitations. Celles-ci, disposant de structures importantes bénéficient ainsi d'un financement favorable compte tenu de la concentration de la bonification.

- ANNEXE -

LA DISTRIBUTION DE L'AIDE DE L'ETAT PAR LES PRETS
BONIFIES : UNE TENTATIVE D'APPROCHER LA CONCENTRATION
DES SUBVENTIONS EQUIVALENTES.

Plusieurs tableaux ont été fournis par la Caisse Régionale répartissant les prêts en cours selon les caractéristiques suivantes des bénéficiaires exploitants agricoles : tranche d'encours, date de réalisation du premier JA en cours, âge de l'exploitant, classe de superficie, tranche de subvention équivalente (S.E.). Dans ces 5 tableaux sont calculées les subventions équivalentes correspondantes. De plus le 5^e tableau a été croisé avec les critères précédents.

La subvention équivalente se définit, on l'a vu, comme la subvention qu'il faudrait donner à l'emprunteur pour qu'il ait la même annuité à verser en empruntant la somme restante au taux du marché non bonifié.

Avant de présenter succinctement les résultats de ces tableaux pour la Caisse de l'Oise il convient de rappeler les limites de la démarche :

- les calculs de SE sont établis à partir de la situation actuelle (on en déduit la subvention en fonction des taux et de la durée des prêts : elle est égale à tel pourcentage de la réalisation pour telle catégorie de prêts). Ces résultats sont donc approximatifs, en particulier pour les prêts anciens.

- la saisie de la subvention pour un bénéficiaire n'atteint que les prêts bonifiés en cours. La diversité des durées de prêts entraîne ainsi une deuxième approximation des résultats.

Sous ces réserves on peut cerner, parallèlement à la concentration des encours, la concentration des SE : la répartition statistique des SE est voisine de celle des prêts bonifiés par tranche d'encours (1) :

(1) Elle est un peu moindre, mais ceci s'explique pour partie par la logique même des tableaux. La SE est calculée sur les réalisations des prêts ; les données d'encours en diffèrent d'autant plus que les prêts sont longs. Or les petites tranches d'encours (<20 000 F) sont surtout constituées par des exploitations en fin de remboursement d'un prêt long (Foncier et pour une moindre part, logement).

Répartition de la subvention équivalente par tranche d'encours (1978)

tranches d'encours (F)	0- 10 000	10- 20 000	20- 50 000	50- 100 000	100- 200 000	200- 300 000	300- 500 000	+ de 600 000F	en- semble
% de l'encours bonifié total	0,3	0,6	3,0	7,1	18,5	18,7	22,3	29,5	100
% de la subvention équivalente totale	0,9	1,0	3,5	7,3	18,6	18,4	22,5	27,8	100
% des bénéficiaires de prêts bonifiés	7,7	6,0	14,0	15,7	21,4	13,6	11,4	10,1	100

Source : C. R. C. A. Oise

Si l'on classe les exploitations par tranche de SE on saisit plus précisément la concentration de l'aide.

Répartition de la subvention équivalente par tranche de subvention équivalente (OISE)

tranche de subvention équivalente (F)	1- 10 000	10- 20 000	20- 50 000	50- 100 000	100 000- 200 000	200- 500 000	Total
% des bénéficiaires	23,3	17,7	26,9	21,2	9,1	1,1	100
% SE totale	3,0	6,1	21,0	35,4	28,3	6,1	100

Source : C. R. C. A. Oise.

A titre de comparaison on peut présenter les autres résultats actuellement disponibles, ceux qui ont été établis par la CRCA de l'Ille-et-Vilaine.

Répartition de la subvention équivalente par tranche de subvention équivalente (Ille-et-Vilaine)

tranche de subvention équivalente (F)	1- 10 000	10- 20 000	20- 50 000	50- 100 000	100 000- 200 000	200- 500 000	Total
% bénéficiaires	34,9	18,8	27,1	16,1	3,0	ε	100
% SE totale	5,7	10,2	32,4	38,6	12,8	0,2	100

Comme pour l'encours bonifié la dispersion en termes de SE est donc forte, en particulier dans l'Oise. Dans ce département, en valeur absolue, la SE moyenne par bénéficiaire de prêt bonifié (83 % des agriculteurs) est de 42 692 F. Elle est de 28 403 F en Ille-et-Vilaine où 54 % des agriculteurs ont un encours en prêt bonifié.

D'autre part les exploitations de l'Oise qui ont eu une subvention équivalente supérieure à 200 000 F ont toutes plus de 50 ha et pour la plupart, plus de 100 ha.

Enfin, en distinguant les objets financés on retrouve la prépondérance déjà signalée des calamités et surtout du foncier et des reprises (cernées ci-dessous par les seules MTSJA) Pour les plus fortes tranches de SE la place des reprises est considérable :

Répartition des objets de la subvention équivalente

tranche de subvention équivalente (F)	1- 10 000	10- 20 000	20- 50 000	50- 100 000	100- 200 000	200- 500 000	Total
Foncier surbonifié	33,5	26,0	25,1	34,0	19,4	10,2	26,1
Foncier bonifié	2,8	5,4	5,9	5,7	6,1	8,9	5,9
MTSJA	4,7	6,2	13,2	23,0	40,2	43,8	25,6
Calamités	38,5	31,9	24,1	14,5	11,7	11,5	17,4
Autres	20,5	30,5	31,7	22,8	22,6	25,6	25,0
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : CRCA Oise.

